

2014



Pour la première fois, la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs publie son rapport d'activité.

Synthétiser l'extrême richesse et le foisonnement des actions, réflexions et propositions de notre fédération, conduites et élaborées aussi bien au siège que par les délégations régionales est une véritable gageure. C'est sans doute pourquoi cet exercice n'a jusqu'alors pas été accompli.

Mais l'année 2014, qui a notamment vu l'adoption d'un nouveau projet stratégique à l'issue d'un "tour de France des régions", le franchissement du cap des 4000 établissements et services adhérents et l'engagement de la FEHAP dans une démarche de responsabilité sociétale et environnementale, nous a donné une belle opportunité à saisir ; celle de donner à voir à l'extérieur, aux responsables institutionnels, partenaires publics et privés et professionnels que vous êtes un aperçu de ce que notre fédération est devenue.

La FEHAP est aujourd'hui une fédération moderne, qui relève les défis de l'avenir au service de ses adhérents et investit plus que jamais le dialogue avec les pouvoirs publics pour faire avancer la cause du secteur privé non lucratif de la santé et des solidarités.

Un rapport d'activité, dont le nombre de pages est par définition restreint, ne suffit pas à rendre compte de l'engagement quotidien de nos délégués régionaux, directeurs, conseillers, chargés d'études, contrôleurs de gestion et chargés de mission, salariés et bénévoles.

Nous formulons cependant le vœu que ces quelques pages que nous offrons à votre lecture sauront vous donner envie de soutenir nos actions et de travailler à nos côtés.

Antoine DUBOUT, Président

Yves-Jean DUPUIS, Directeur général

Pour une solidarité active au service de nos concitoyens et de leur santé : plus proche, plus accessible, plus innovante ”

Extrait du Projet stratégique 2014-2020

LA FEHAP : UNE HISTOIRE ET UNE MISSION

LA FEHAP EN BREF



NOS VALEURS :

- Continuité des soins
- Primauté de la personne accueillie
- Démocratie sanitaire
- Accessibilité
- Engagement
- Solidarité
- Innovation

La Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés non lucratifs, créée en 1936, est la référence dans les domaines du sanitaire, du social et du médico-social du secteur privé à but non lucratif. Les 1600 associations, fondations, organismes de prévoyance et mutuelles, et les 4000 établissements et services qu'elle fédère, partagent les mêmes valeurs humanistes et d'engagement social :

- Les établissements adhérents de la FEHAP pratiquent une gestion désintéressée : les éventuels excédents sont réinvestis au service des usagers,
- La fédération accompagne ses adhérents dans la promotion de la vie associative et s'attache à être force de proposition sur les problématiques sanitaires, sociales et médico-sociales,
- La FEHAP est un syndicat employeur garant de la Convention Collective nationale 1951,
- Sa "Charte des valeurs" a été adoptée en 2004 par l'Assemblée Générale. Elle affirme son engagements auprès de ses adhérents,
- Le budget de la FEHAP repose quasi exclusivement sur les cotisations versées annuellement par les adhérents. Cette autonomie budgétaire est la garantie de l'indépendance de la FEHAP et de sa liberté de parole et d'action vis-à-vis des pouvoirs publics.

5
missions

Défendre
Innover
Former
Conseiller
Informier

★ CHIFFRES CLÉS AU 31 DÉCEMBRE 2014 :

- **4000** établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- **1600** organismes gestionnaires (associations, fondations, congrégations, mutuelles, organismes de prévoyance...)
- **2,5 millions** de personnes accompagnées
- **220 000** salariés dans les établissements et services adhérents

UN ENGAGEMENT RENOUVELÉ, UNE IDENTITÉ AFFIRMÉE



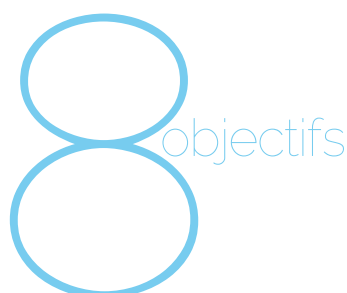
En tant que mouvement associatif, la FEHAP accompagne Associations, Fondations et Mutuelles, les lieux privilégiés de l'expression des valeurs humanistes et de l'accueil de tous les citoyens à chaque étape de la vie. Dans un contexte sectoriel en pleine mutation, la FEHAP s'engage, par le biais de ses activités, à préserver le secteur privé à but non lucratif en France.

■ Un mouvement associatif fruit de deux identités

La FEHAP est le fruit de deux identités : l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), et les activités sanitaires, médico-sociales et sociales. La singularité de la FEHAP repose sur l'équilibre entre ces deux identités.

■ 3 axes structurant la fédération :

- La FEHAP mouvement : consolider la place de l'offre non lucrative dans le champ de la protection sociale,
- LA FEHAP fédération d'employeurs : améliorer la représentation du secteur,
- LA FEHAP chef de file : accompagner l'évolution des structures et préparer l'avenir.



Rassembler
Intégrer et inclure
Unifier Assumer
S'ouvrir Gouverner
Outiller

Lancement d'une démarche RSE

"La fédération s'engage dans une démarche globale de responsabilité sociale et environnementale respectueuse de son environnement et des hommes et des femmes qui le composent. Cette volonté de s'inscrire dans une dynamique de RSE est en résonance parfaite avec les valeurs de la FEHAP et avec les autres axes stratégiques de ce projet"

Antoine DUBOUT, Président

Suite à un appel à candidatures lancé en juin 2014, une cinquantaine d'adhérents ont manifesté leur intérêt pour s'engager à participer à la démarche RSE de la fédération et aux deux groupes de travail :

- "Marque employeur et recrutement",
- "Environnement et gestion des déchets".

Objectifs : réfléchir sur ces thématiques, proposer des supports et outils pour accompagner les adhérents dans leurs propres initiatives RSE.



"Je crois qu'il y a une force du privé non lucratif, que nous avons une responsabilité politique et sociale en tant qu'acteur du monde non lucratif, que la FEHAP peut être un agitateur d'idées."

Renaud COUPRY,
administrateur de la FEHAP

■ Le Comité de pilotage de la démarche RSE :

- Renaud COUPRY, membre du Conseil d'administration de la FEHAP, Directeur du Centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelles de Menucourt La Châtaigneraie
- Magali DEWERDT, membre du Conseil d'administration de la FEHAP, Directrice générale de l'Association l'Algeei
- Coralie CUIF, Secrétaire général
- Sylvie AMZALEG, Directrice des relations du travail
- Sophie LANDRÉ, Chargée de mission Île-de-France
- Stéphanie ROUSVAL-AUVILLE, Directrice- adjointe du secteur sanitaire
- Audrey PUGLIERINI, Chargée de communication
- Suzanne MALISSARD, Conseillère santé-social

UNE GOUVERNANCE ET UNE ORGANISATION PLURIELLES

Une gouvernance fondée sur le bénévolat

- 1 Assemblée générale qui regroupe l'ensemble des adhérents de la FEHAP,
- 1 Conseil d'administration présidé par Antoine DUBOUT,
- 24 administrateurs bénévoles issus de tous les secteurs, renouvelés par tiers en 2014 en Assemblée générale
- 3 personnalités qualifiées

■ Le Bureau (élu en mai 2014)

- Antoine DUBOUT, Président
- Philippe REMER, Secrétaire Général
- Francis MOREL, Trésorier
- Alain CARREE, Vice-Président
- Jean-Louis GARCIA, Vice-Président
- Claude MEUNIER, Vice-Président
- Adrien KERVELLA, Vice-Président

■ La composition de Conseil d'administration (suite à l'AG d'avril 2014)

- Dominique MONTEGU, Administrateur, Directrice générale du Centre Hospitalier Saint Joseph-Saint Luc
- Jean-Pierre MERCIER, Administrateur, Président de l'OHS
- Pierre SERRE, Administrateur, Directeur du Centre d'Aide par le Travail La Farigoule
- Eric BLANCHET, Administrateur, Directeur général de l'ADAPT
- Michel LE BOURDONNEC, Administrateur, Président de l'Association Ty Yann
- Isabelle SANTESTEBAN, Administrateur FEHAP, Vice-Présidente de l'ADSSID
- Renaud COUPRY, Administrateur, Directeur de l'Association la Chataigneraie
- Philippe JOURDY, Administrateur, Directeur général de l'ASEI
- Marc TRANCHAT, Administrateur, Président de l'Union Nationale des Etablissements Mutualistes d'Hospitalisation
- Jean-Nicolas FICHET, Administrateur, Secrétaire général de la Fondation John BOST
- Michel CARON, Administrateur, Président de l'ALEFPA
- Benoit DOLLE, Administrateur, Directeur général de la Fondation Hopale
- Antoine PERRIN, Administrateur, Directeur général de l'Association de Villepinte
- Brigitte BRAME, Administrateur, Présidente de l'ARPIH
- Magali DEWERDT, Administrateur, Directrice générale de l'ALGEEI
- Prosper TEBOUL, Administrateur, Directeur général de l'APF
- Rémi BOUVIER, Administrateur, Directeur général de la Mutualité Française Loire SSAM
- Philippe BAS, Personnalité Qualifiée, Conseil Général de la Manche
- Jacques METAIS, Personnalité Qualifiée, Vice-Président de Santé Service HAD
- Denis PIVETEAU, Personnalité Qualifiée, Conseil d'Etat

■ L'organisation des services

L'équipe du siège est placée sous la direction d'Yves-Jean DUPUIS depuis 2005. Elle est responsable de la mise en œuvre de la politique définie par le Conseil d'administration, du pilotage et de la représentation externe de la fédération, et s'appuie sur dix commissions nationales. Ces commissions permettent d'échanger avec les adhérents sur les enjeux, les perspectives, les évolutions et les bonnes pratiques pour chaque spécialité. L'objectif ? Construire une gouvernance participative.

Le siège est organisé en différentes entités dédiées au service de l'adhérent :

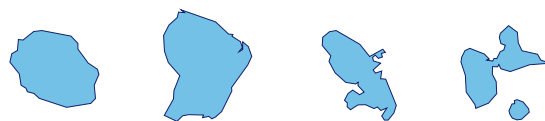
- Le Secrétariat général
- Le Pôle santé-social
- Le Pôle ressources humaines
- La Direction de la vie associative et de la formation
- La Direction de la communication
- L'Observatoire économique, social et financier



■ La FEHAP en régions

Une organisation déconcentrée sur l'ensemble du territoire national :

- 23 Délégations Régionales
fonction : animer la vie de la FEHAP en régions, et représenter les adhérents auprès des instances régionales.
- 20 chargés de missions salariés du siège en régions.



Adhérent

Délégation régionale et chargé de mission :
animation et orientation régionales.
(Voir les pages régionales)

Siège :
Interlocuteurs spécialisés, défense des intérêts des adhérents et communication institutionnelle.

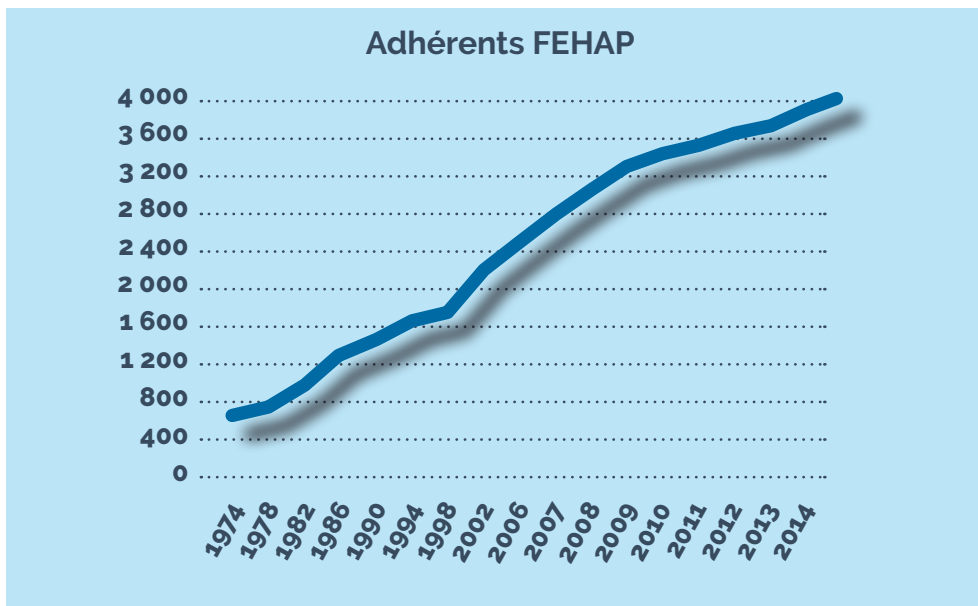
UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DE LA CROISSANCE

■ Une croissance continue depuis 40 ans

600 adhérents en 1970 (70 000 lits et places).

4000 adhérents en 2014 (280 000 lits et places).

► capacité d'accueil multipliée par 4.



★ ILS NOUS ONT REJOINT EN 2014 :

- + **44** établissements d'accueil pour personnes âgées
- + **23** structures dédiées aux personnes handicapées
- + **10** crèches
- + **10** services à domicile
- + **1** établissement de formation.

★ PROGRESSION ENTRE 2007 ET 2014 :

- 29%** d'adhérents supplémentaires
- 30 %** de lits et places supplémentaires

★ UNE PROGRESSION CONFIRMÉE

En 2014 :

88 adhérents supplémentaires ce qui révèle le dynamisme de la FEHAP et l'intensification de sa présence en région.



■ Répartition sectorielle des nouveaux adhérents 2014

L'essentiel de la croissance de la fédération provient du secteur social et médico-social. Majoritairement des structures d'accueil pour personnes âgées, mais aussi des établissements et des services dédiés aux personnes handicapées (adultes et enfants)

Progression également dans le secteur de la petite enfance et des services à domicile sanitaires, sociaux et médico-sociaux dont près de la moitié sont des Services de Soins Infirmiers et d'Aide à Domicile (SSIAD).

Quelle répartition sectorielle des adhérents en 2014 ?



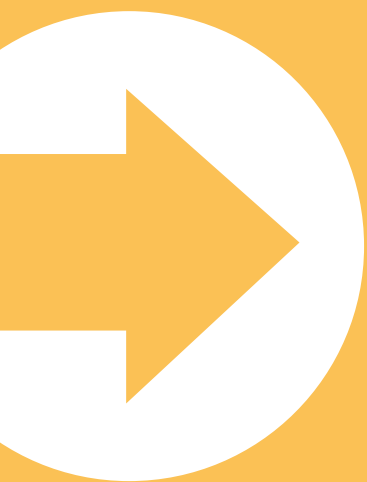
- 103 établissements de formation et divers
- 240 établissements d'accueil des jeunes enfants
- 283 établissements et services pour personnes en difficulté sociale
- 1228 établissements et services pour personnes handicapées
- 1485 établissements et services pour personnes âgées
- 666 établissements sanitaires



■ Journée d'Accueil des Nouveaux Adhérents : une réponse au développement

Instaurée en 2014, cette journée a pour but de présenter aux nouveaux adhérents les outils et les services que la FEHAP met à leur disposition.

La première édition de la Journée d'Accueil des Nouveaux Adhérents (JANA) a eu lieu le 4 avril 2014 au siège de la FEHAP à Paris avec la participation d'une vingtaine de nouveaux adhérents.



LES TEMPS FORTS 2014



JANA
↑



Avril
...

Sept
Protection sociale
Dépenses
6^{EME} RENDEZ-VOUS PARLEMENTAIRE du secteur privé non lucratif
FINANCEMENT D'AUJOURD'HUI, FINANCEMENT DE DEMAIN

FCG 2014

1233 tweets
1870 followers
#

4000^{ème} adhérent

CCN51



Nov

Loi ESS
↑



UNE ANNÉE RICHE EN RENCONTRES

La FEHAP organise tout au long de l'année des rencontres, colloques et événements afin de s'inscrire dans le paysage institutionnel, de se rendre visible des pouvoirs publics et de rassembler ses adhérents. Ces rencontres qui ont rythmé l'année 2014 permettent de mutualiser les bonnes idées, de débattre autour de sujets d'actualité qui impactent notre secteur, mais aussi d'attirer le regard des politiques sur des sujets récurrents, notamment au cours des rendez-vous parlementaires.



■ La 5^{ème} Université des Administrateurs

"Le Conseil d'administration est la charpente nécessaire à la pérennisation et au développement des structures, celui qui est porteur de contenus et de sens"

Antoine DUBOUT,
Président

Parce que dynamiser la vie associative est un axe primordial du projet stratégique de la FEHAP depuis 2007, des grandes journées nationales et régionales destinées aux présidents, administrateurs et directeurs sont organisées depuis 2008.

5^{ème} université de printemps des Administrateurs le 2 avril à la Maison des Arts et Métiers

sur le thème "pilotage des organisations privées non lucratives : pratiques de gouvernance".

Les objectifs ?

- Réfléchir à la nécessité d'une gouvernance associative adaptée afin d'assurer la pérennité des associations
- Redéfinir les notions de gouvernance et dirigeance
- Aider au renouvellement des administrateurs

Cette 5^{ème} université a fait l'objet d'un numéro spécial de la lettre du président ainsi qu'un hors-série de la revue Perspectives Sanitaires et Sociales.

"98% des participants ont été satisfaits, voire très satisfaits : une belle récompense pour les équipes !"



■ L'Assemblée générale

3 avril au CNIT de la Défense

Elections pour le renouvellement d'un tiers des membres du Conseil d'administration

Adoption du projet stratégique 2014-2020 de la FEHAP après débats et du "tour de France des régions" effectué par le Président et le Directeur général pour connaître et répondre aux attentes et besoins des adhérents :

Compte rendu de notre action 2013 devant les adhérents, présentation et vote des perspectives pour 2014.

■ 6^{ème} Rendez-vous parlementaire du secteur privé non lucratif

Jeudi 25 septembre 2014, sous l'égide de Monsieur Gérard Bapt, député de Haute Garonne : 6^{ème} édition du rendez-vous parlementaire du secteur privé non lucratif sous le thème : "Financements d'aujourd'hui, financements de demain, comment s'y préparer ? L'influence du mode de financement sur le système de protection

sociale" a permis de faire émerger après de nombreux débats et interventions des enseignements majeurs.

"Pour décloisonner le sanitaire, le social et le médicosocial, la FEHAP est certainement la fédération la mieux placée, la plus avancée".

Gérard BAPT,
Député de Haute-Garonne



■ Le Congrès de Deauville Trophées de l'innovation

39^{ème} congrès de la FEHAP les 26 et 27 novembre à Deauville : 700 participants, 80 exposants, 25 conférences, 65 intervenants, 350 tweets, retweetés près de 200 fois !

- Présence de Laurence Rossignol, secrétaire d'Etat chargée de la famille, des personnes âgées et de l'autonomie
- Conférences de qualité autour de la thématique de la double exigence de solidarité et d'efficacité dans le secteur privé non lucratif.
- Temps forts dédiés à la RSE- Gestion des déchets et Marque employeur
- 2 conventions de partenariats signées avec l'Association Française des Aidants (AFA) et la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA)
- 6 Lauréats des Trophées de l'innovation FEHAP dévoilés ! 5 prix et un coup de cœur sélectionnés parmi 123 dossiers de candidature

DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DU SECTEUR PRIVÉ NON LUCRATIF

“Le succès des revendications de la FEHAP passe par sa capacité à s’inscrire dans le débat public en étant une force crédible de propositions.”

Antoine DUBOUT,
Président

2014 a été en la matière une année riche en débats liés aux nombreuses réformes législatives qui ont impacté de près ou de loin les secteurs d’activités représentés par la fédération. Un calendrier législatif très dense que la FEHAP a suivi avec ténacité pour faire connaître ses idées, transmettre ses messages et faire entendre ses revendications.



■ La stratégie d’influence de la FEHAP

Mobilisation principalement sur :

- une proposition de loi
- et 10 projets de loi

Certaines lois ont été adoptées, d’autres sont encore en cours de travaux au Parlement. Quelles sont-elles et quels sont leurs principaux enjeux ?

- Projet de loi sur la sécurisation de l’emploi, avec les enjeux de l’ANI sur le temps partiel,
- Proposition de loi tendant au développement, à l’encadrement des stages et à l’amélioration du statut des stagiaires devenu la Loi du 10 juillet 2014,
- Projet de loi relatif à l’économie sociale et solidaire devenu la Loi du 31 juillet 2014, avec les enjeux de prise en considération adéquate du champ sanitaire, social et médico-social au sein du champ plus vaste de l’ESS,

- Projet de loi de finances rectificative pour 2014 I et II devenu Loi du 8 août 2014 et Loi du 29 décembre 2014, avec les enjeux du versement transport,
- Projet de loi portant réforme ferroviaire, avec les enjeux de la création du versement transport “interstitiel” (zones rurales et semi-rurales),
- Projet de loi de finances pour 2015 devenu Loi du 29 décembre 2014, avec les enjeux de la sécurisation des exonérations sociales en Zone de revitalisation rurale, et du financement des activités médico-sociales relevant de la compétence de l’Etat (exclusion, addictions...)
- Projet de loi de financement de la sécurité sociale rectificative pour 2014, avec les enjeux de réduction de charges sociales,



★ CHIFFRES CLÉS :

- **10** projets de loi
- **1** proposition de loi
- **4** rendez-vous ministériels
- **25** auditions parlementaires
- **50** parlementaires rencontrés à Paris et de nombreux rendez-vous dans les permanences en région

■ Taxe transport : un compromis d'attente

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2015, avec les enjeux des modalités de financement du secteur sanitaire et médico-social par l'assurance-maladie,
- Projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement encore en cours d'examen au Parlement, avec plusieurs dispositions suggérées par la FEHAP intégrées dès le projet de loi adopté par le Conseil des Ministres,
- Projet de loi de Santé qui entame son examen au Parlement en Mars 2015

La mobilisation sur le dossier du versement transport avait pour objet d'éviter un arrêt brutal des exonérations existantes au 1^{er} janvier 2015 pour les fondations et associations. Elle a constitué un investissement important en 2014. Au prix d'un engagement fort aux côtés de l'APAJH, la CNAPE, la Croix-Rouge française, la FEGAPEI, la FNARS, l'UNAPEI, UNICANCER et de l'UNIOPSS, le couperet instauré pour l'année 2015 a été supprimé, mais le sujet reste toujours une priorité pour 2015.

Une action collective qui s'est traduite par :

- 1 Lettre Ouverte commune dans Libération et Le Monde en juillet 2014,
- 1 pétition auprès des dirigeants du secteur
- 2 études auprès des adhérents de la FEHAP et des réseaux des organisations membres du collectif.
- 6 mois de mobilisation
- 2 RDV à Matignon

> Le droit antérieur a été rétabli pour préserver le champ des associations et fondations bénéficiant d'une exonération de la taxe sur le versement transport.

■ Avancées obtenues dans la loi ESS

Des avancées sur la prise en compte du champ sanitaire, social et médico-social dans 3 contextes,

- mise en place d'un mécanisme de publication régionale explicitant la liste des organismes et entreprises de l'ESS, selon leurs différentes appartenances;
- regroupements se traduisant par des transferts d'autorisations, avec un mécanisme de rescrit administratif introduit pour sécuriser les promoteurs;
- continuation ou reprise judiciaires, pour réorganiser le dialogue en amont entre les ARS, les administrateurs judiciaires et les juges.

■ Rendez-vous ministériels

- Marisol TOURAINE, Ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes
- Laurence ROSSIGNOL, Secrétaire d'Etat chargée des personnes âgées et de l'autonomie
- Ségolène NEUVILLE, Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion
- Carole DELGA, Secrétaire d'Etat chargée de l'Economie Sociale et Solidaire

... et de nombreux rendez-vous avec les directeurs et collaborateurs des cabinets ministériels.

■ Auditions parlementaires

25 auditions au Parlement, notamment :

- La mission d'information sur les missions et l'action de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA),
- La commission d'enquête chargée d'étudier les difficultés du monde associatif dans la période de crise actuelle,
- La mission d'information sur le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE),
- La mission d'information sénatoriale sur l'aide à domicile,
- La mission d'enquête sur les coûts de la sécurité sociale (MECSS) : Fonctionnement des ARS, transports sanitaires, maternités,
- La mission parlementaire sur les Zones de revitalisation rurale.

Sur les réformes examinées au Parlement en 2014, audition par :

- Jean-Pierre GODEFROY, rapporteur de la proposition de loi tendant au développement, à l'encadrement des stages et à l'amélioration du statut des stagiaires,
- Yves BLEIN, rapporteur du projet de loi relatif à l'économie sociale et solidaire,
- Martine PINVILLE, rapporteure du projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement,
- Gérard BAPT, Jean-Marie VANLERENBERGHE et Olivier VÉRAN, respectivement rapporteur général, rapporteur du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2015 de l'Assemblée nationale et du Sénat.

DES INNOVATIONS CONTINUES, ET RENOUVELÉES



L'innovation, la créativité, l'invention, la réactivité et l'esprit de recherche, autant de mots pour décrire la place d'une démarche désormais pérenne à la FEHAP. La fédération s'est engagée à valoriser les projets de terrain pour faire connaître, démultiplier, encourager, dynamiser ce qui fait la force de notre modèle. 2014 a été un cru exceptionnel en projets innovants dans tous les domaines, constituant aujourd'hui un socle d'initiatives irriguant les pratiques. 123 dossiers ont été envoyés en réponse à l'appel à innovations 2014, soit 41 dossiers supplémentaires par rapport à l'année précédente. Une mobilisation qui conforte la volonté d'instituer l'incitation à l'innovation à la FEHAP.

■ Les 4^{ème} Trophées de l'innovation



Riche de ses 123 projets, l'appel à innovations diffusé auprès de tous les adhérents, témoigne de la vivacité et de la créativité des acteurs de terrain tenter d'apporter des réponses adaptées aux usagers. La transversalité à ces niveaux, que ce soit sur les thèmes des projets, des secteurs d'activité et du public concerné, a marqué cette édition. Face au nombre accru d'initiatives de qualité, le Comité de sélection, réuni le 19 septembre 2014, a dû débattre longuement pour arriver à distinguer les initiatives les plus innovantes. C'est ainsi, que lors de la cérémonie des trophées de l'innovation, le 27 novembre 2014, cinq prix et un coup de cœur ont été attribués. Concernant à la fois les usagers, les pratiques professionnelles ; la gouvernance ou les ressources humaines, ces projets ont comme point commun de tenter de répondre à un besoin non couvert sur le territoire parfois en s'associant à d'autres ou encore en mobilisant des ressources internes, mais toujours dans l'objectif d'améliorer la qualité de vie des personnes.

★ L'APPEL À INNOVATIONS 2014 EN CHIFFRES

- **123** projets innovants reçus
- **11** nominations pour la cérémonie des trophées de l'innovation
- **5** Prix
- **1** coup de cœur
- **1** 4^{ème} cahier de l'innovation

Retrouvez les lauréats en vidéo sur :

www.fehap.fr

■ Des projets innovants dans les systèmes d'informations

L'innovation a été également mise en valeur dans le numéro spécial Systèmes d'Informations de Santé distribué au congrès de Deauville, grâce à un dossier complet sur les objets connectés, intitulé : "Saurez-vous faire face au citoyen patient-usager connecté ?".

Son contenu a ensuite été valorisé lors de la journée spéciale Systèmes d'Informations de Santé organisée lors du congrès de la FEHAP à Deauville. Des conférences concernant les systèmes d'information sanitaires, sociaux et médico-sociaux ont été organisées traitant des problématiques de stratégie et de déploiement des grands programmes, tant du point de vue sanitaire que médico-social.



■ L'innovation à travers la participation active au Forum des Living Labs

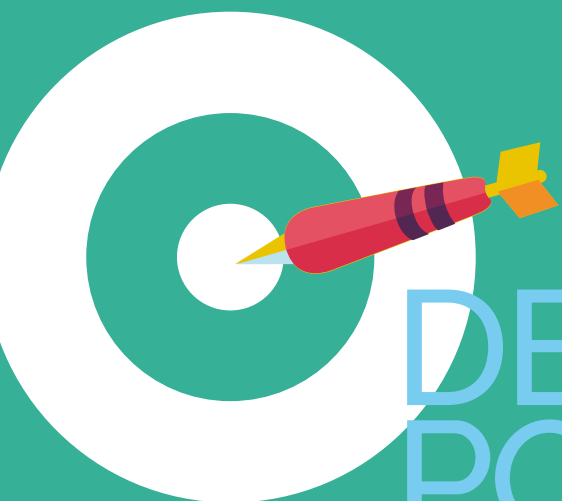
Cette association vise à promouvoir les Living Labs français au niveau européen. Elle peut servir de tremplin pour les Living Labs FEHAP.

■ Troisième remise de distinctions "Living Labs" lors du congrès de Deauville

Comme chaque année, l'année 2014 a permis de remettre une distinction Living Lab FEHAP, récompensant ainsi une équipe pluridisciplinaire, ayant engagé dans la durée des travaux innovants, répliquables, s'appuyant sur des technologies matures. Cette année, l'intergénérationnel a été mis en valeur grâce à l'association "Les Amitiés d'Armor". À ce jour, nous avons 9 Living Labs distingués.

■ Le Comité de sélection des Trophées de l'innovation 2014

- Muriel DEPREZ, Responsable Santé et Médico-social, Caisse d'Épargne,
 - Béatrice FERMON, Maîtresse de conférences, Université Paris Dauphine
 - Jean LACHMANN, Magistrat financier, Premier conseiller à la Cour des Comptes
 - Pierre NAVES, Inspecteur général des affaires sociales, Professeur associé à l'Université de Marne-la-Vallée,
 - Rolland OLLIVIER, Directeur de l'Institut du Management de l'École des hautes études en santé publique (EHESP).
 - Marc PARIS, Collectif inter-associatif sur la santé (CISS)
 - Bruno POLLEZ, Directeur du Pôle Handicaps, Dépendance et Citoyenneté de l'Université catholique de Lille
- Les membres du Comité de sélection ont uni leur regard et leurs expériences pour nourrir un palmarès de grande qualité.



DES POLES D'EXPERTISE AU SERVICE DES ADHERENTS

UN TRAVAIL QUI S'APPUIE SUR DES COMMISSIONS NATIONALES ET DES COMITÉS TECHNIQUES



En phase avec les valeurs qu'elle porte et dans un souci constant de démocratie, la FEHAP organise la participation de ses adhérents dans des commissions, comités et groupes de travail. Ce sont de précieux lieux d'échange sur les enjeux, les perspectives, les évolutions ou encore les bonnes pratiques, en lien avec l'actualité. Le fruit de ce travail permet à la FEHAP de défendre les intérêts de ses adhérents de la meilleure manière possible.

■ 10 commissions nationales

- Commission Vie associative
- Commission Médecine-Chirurgie-Obstétrique (MCO)
- Commission Soins de Suite et Réadaptation (SSR)
- Commission Santé mentale
- Commission Adultes handicapés et personnes en difficultés sociales
- Commission Enfance et jeunesse
- Commission Personnes âgées
- Commission Convention Collective Nationale de 1951
- Commission Formation
- Commission de Conciliation

■ 7 comités techniques et groupes de travail

- Comité technique Maladies Rénales Chroniques (MRC)
- Comité technique Hospitalisation à Domicile (HAD)
- Comité technique Etablissements sous OQN
- Groupe de travail Directeur
- Groupe de travail Domicile (SSIAD, SPASSAD, SAD)
- Groupe de travail Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)
- Groupe Crèches

Un rapport d'activité spécifique aux commissions, comités techniques et groupes de travail est rédigé chaque année et disponible en ligne sur le portail Internet fehap.fr.



LA VIE ASSOCIATIVE



PORTER ET PARTAGER LES FORCES DU SECTEUR PRIVÉ NON LUCRATIF

Mouvement associatif, la FEHAP accueille un nombre croissant de structures sanitaires, sociales et médico-sociales privées non lucratives et de nombreux administrateurs bénévoles. La FEHAP s'est ainsi efforcée en 2014 de porter et partager les forces, les principes et les valeurs du secteur. Déployer la vie associative, dans un contexte économique complexe, a aussi été une priorité. Le rôle de l'administrateur a fait l'objet d'une profonde réflexion dans le but d'améliorer la gouvernance de nos organisations, à partir des besoins et des attentes des usagers. Désignée comme l'année de l'engagement associatif, 2014 a pleinement rempli cette vocation à la FEHAP.

■ Le renouvellement des administrateurs : une priorité 2014

La dynamique d'un conseil d'administration exige de ses membres un renouvellement continu. La commission vie associative en a fait un axe de travail majeur pour 2014. La nécessité d'alerter sur les risques et de promouvoir des bonnes pratiques de gouvernance auprès de nos adhérents a été une de nos principales pré-occupations cette année pour consolider la gouvernance associative et de fait pérenniser nos organisations. En 2014, de nombreuses formations et réunions de travail, au siège comme en région, ont porté sur ce sujet. Une fiche supplémentaire sur la question du renouvellement et des pratiques de gouvernance a été créée et intégrée à la 3^{ème} version du Guide des Administrateurs.

Pour continuer à sensibiliser sur ce sujet et à déployer toujours plus la vie associative à la FEHAP, la Journée de formation de la 5^e Université de Printemps des Administrateurs portait sur le "pilotage des organisations privées non lucratives : pratiques de gouvernance". Administrateurs, présidents, directeurs, étaient au rendez-vous. Enquête *in situ* permettant un état des lieux, ateliers, témoignages et conférences, ont permis d'explorer la thématique de manière vivante et concrète.

■ 2014, année de l'ESS

L'année 2014 a été marquée par la loi portant sur l'Économie Sociale et Solidaire. Jusqu'au 31 juillet 2014, date à laquelle la loi a été promulguée, la FEHAP a œuvré pour la défense des intérêts de ses adhérents. Ces derniers ont reçu de nombreuses informations pour les accompagner et les for-

mer aux changements qu'implique cette nouvelle loi. Guide des administrateurs mis à jour, articles concernant les nouvelles modalités, réponses à des questions, formation spécifique, l'année 2014 aura été marquée par une effervescence législative et l'accompagnement qu'elle nécessite.

■ La Commission Vie associative

En 2014, elle s'est réunie 4 fois, pour discuter des sujets d'actualité de la vie associative et rendre compte des bonnes pratiques. Sa composition a été renouvelée en novembre 2014. Elle a accueilli 9 nouveaux membres.

■ Un déploiement associatif croissant en région

Plusieurs initiatives ont été prises par les délégués régionaux et les chargées de mission pour mettre en valeur la vie associative en région : des journées de formation, des dîners débat, des colloques et autres manifestations ont ainsi été organisés. La présence d'administrateurs au sein de nos délégations régionales est la conséquence très positive de ce mouvement de fond.

■ L'université de printemps 2014 :



Le pilotage des organisations privées à but non lucratif : pratiques de gouvernance.

Le 2 avril, à la Maison des Arts et métiers, nos adhérents, présidents et administrateurs (parfois accompagnés de leur directeur) se sont réunis pour mener une réflexion sur la nécessité d'une gouvernance associative adaptée. 224 participants étaient présents pour témoigner de l'intérêt toujours croissant pour cette grande journée. Débats, ateliers, innovations, conseils pratiques sur la gouvernance associative, ont rythmé ce moment, appuyé par le dynamisme des régions.



★ CHIFFRES CLÉS :

5 formations à Paris :

- La responsabilité des administrateurs
- Les outils de l'administrateur
- Gouvernance et dirigeance
- Les fonds de dotation
- Coopération et regroupement

5 formations INTRA et INTER régionales

1 journée nationale

LE PÔLE SANTÉ-SOCIAL UNE VISION TRANSVERSALE

■ 2014, le pôle santé-social de la FEHAP a travaillé sur plusieurs axes essentiels à sa mission

- L'importance des **actions de formation** ou des journées d'études nationales menées sur des thèmes à lourds enjeux opérationnels et financiers pour les adhérents, en lien avec le service formation de la FEHAP.
- Ces actions s'inscrivent également dans une préoccupation "d'irrigation transversale" du point de vue des éléments de connaissance des dossiers et de compréhension, voire de **partage des positions de la FEHAP** : des liens très nombreux sont noués avec la Croix-Rouge Française ou UNICANCER par exemple, ainsi qu'avec les autres fédérations hospitalières et médico-sociales.
- Dans le domaine de **la recherche et de l'innovation**, les actions de soutien auprès des établissements de santé du réseau privé non lucratif ont permis de faire entrer de nouveaux adhérents dans le cadre très "recherché" des MERRI, grâce à des mutualisations.
- Dans le domaine de **la recherche-développement**, et d'une manière plus globale, l'année 2014 a permis de recueillir les fruits du travail effectué avec le Pr Emmanuel Vigneron et Sandrine Haas sur le sujet d'avenir des centres de santé avec la publication d'un ouvrage et d'une plaquette résumant les points clés, sortis lors du Congrès 2014.
- Un **accompagnement personnalisé** des adhérents plus ou moins dense selon les difficultés rencontrées : mises en conformité avec les SROS, schémas de coopération, difficultés lors d'un contrôle T2A, projets de regroupement ou de restructuration des activités...
- L'accueil et l'**accompagnement des missions** de la Cour des Comptes ou de l'Inspection Générale des Affaires Sociales requièrent un travail important : les sujets 2014 ont porté essentiellement sur les maternités, la chirurgie ambulatoire, les recompositions hospitalières et la tarification des EHPAD, des CHRS et des structures du champ du handicap.

UN PÔLE FORTEMENT MOBILISÉ

UN PÔLE

Le Pôle Santé- Social de la FEHAP a noué d'étroites relations avec plusieurs instances nationales :

- Le Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance-Maladie (HCAAM), ; l'Agence Nationale pour l'Amélioration de la Performance (ANAP) ;
- la Haute Autorité de Santé (HAS) ;
- les caisses d'assurance-maladie obligatoire et complémentaire.

■ La FEHAP siège également :

- au Conseil de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) ;
- à l'Assemblée Générale et au Comité d'Orientation Stratégique de l'ANESM ;
- au Comité partenarial de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF).

Elle y défend les intérêts du secteur social et médico-social en général et de ses adhérents en particulier.

En 2014, la FEHAP s'est fortement engagée sur plusieurs dossiers aux enjeux cruciaux pour le fonctionnement et la pérennisation des établissements et services adhérents :

- Le dossier du versement transport qui a permis de rétablir le droit antérieur pour préserver le champ des associations et fondations du secteur bénéficiant d'une exonération de la taxe transport.
- La loi relative à l'économie sociale et solidaire (ESS) qui a permis des avancées sur la prise en compte du champ sanitaire, social et médico-social.
- Les travaux confiés à Denis PIVETEAU dans le cadre de son rapport "Zéro sans solution": la FEHAP a activement participé au devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches.
- Les travaux de Pascal JACOB sur l'accès aux soins des personnes en situation de handicap : animation d'un groupe de travail sur la coordination du parcours de Santé et signature de la Charte Romain Jacob au mois de décembre, aux côtés de 30 autres organisations.
- Le dossier PAERPA (personnes âgées en risque de perte d'autonomie) : poursuite du rôle d'impulsion et d'animation à la fois dans le cadre du comité de pilotage national et dans l'accompagnement des territoires pilotes.
- La promotion de l'intervention de l'HAD dans les établissements sociaux et médico-sociaux avec hébergement.
- La campagne budgétaire des établissements et services accompagnant des personnes âgées et des personnes handicapées des années 2012 et 2013.
- Les modalités d'intégration de l'EPO dans les tarifs pour la campagne budgétaire et tarifaire 2014.
- La promotion des Services Polyvalents d'Aide et de Soins A Domicile (SPASAD). Retenue par les pouvoirs publics comme une orientation structurante du champ du domicile.

VISIBLE

■ Elle est membre de droit :

- des Comités de Pilotage relatifs à la réforme de la tarification des établissements et services accompagnant des personnes en situation de handicap et celle des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) lancés en décembre 2014.
- de l'ensemble des COPIL et COTECH des Études Nationales des Coûts (ENC) : EHPAD, Accueil Hébergement Insertion (CHRS), Services d'Aide A Domicile (SAAD-SAD), Centres de rééducation professionnels (CRP), Établissements et services d'aide par le travail (ESAT-EA).
- de tous les comités de pilotage constitués par le Ministère de la Santé et ses agences "périphériques" comme l'ATIH pour les travaux relatifs à la classification ou aux enquêtes nationales de coûts sur les différentes activités sanitaires sous l'égide de la DGOS.

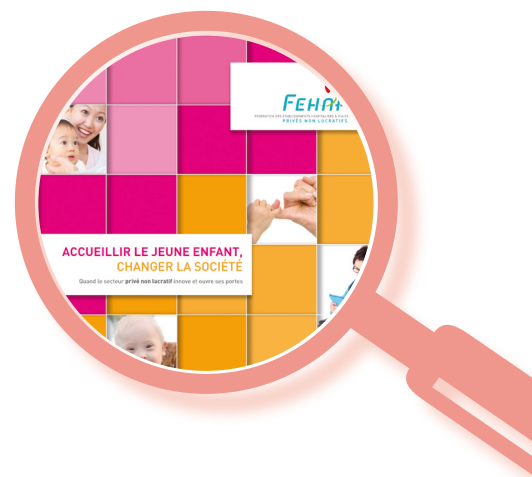
■ Au plan européen

La FEHAP est membre de HOPE, la Fédération européenne des hôpitaux (the European Hospital and Healthcare Federation), depuis sa création en 1966. La participation à ses instances, à des groupes de travail permet à la FEHAP de suivre l'ensemble des thématiques européennes (projet de Directives, de règlements) ayant un impact sur son secteur et de défendre les intérêts des adhérents au plan communautaire tout en profitant de partages d'expériences avec les autres représentants de pays de l'Union Européenne.

En 2014, 4 directives et décisions ayant un impact sur les établissements de santé ont été adoptées :

- La directive sur les marchés publics
- Le programme de santé 2014-2020
- La réglementation sur les essais cliniques
- Le règlement relatif à certains gaz à effet de serre fluorés

Une édition 2014 du programme d'échange de cadres européens de HOPE a eu lieu sur le thème de la qualité des soins et des services de soins, préoccupation grandissante des citoyens des États membres de l'Union européenne.



► De nouveaux outils à la disposition des adhérents !

La Direction sociale et médico-sociale a étoffé, en lien avec la direction de la communication, Les outils mis à disposition des adhérents : mise en ligne d'une foire aux questions, de nouvelles fiches techniques par secteur d'activité, de nouveaux modèles types tels que les contrats de séjour en EHPAD et en accueil de jour, le livret d'accueil, le conventionnement SSIAD-HAD...

L'accent a également été mis, sur la communication : les gestionnaires de crèches (EAJE) disposent ainsi d'une plaquette et d'un DVD mettant en valeur les spécificités et la capacité d'innovation du secteur privé non lucratif. Les gestionnaires de structures pour personnes âgées disposent également d'un guide de repérage dans l'offre d'hébergement.





LE POLE RESSOURCES HUMAINES

LA FEHAP, FÉDÉRATION D'EMPLOYEURS ACTIVE

■ La poursuite de l'accompagnement des adhérents

La direction des relations du travail a poursuivi l'accompagnement des adhérents concernant la mise en application de la convention collective, des accords de branche et l'appropriation des diverses évolutions légales et réglementaires.

Elle a poursuivi son action à travers l'élaboration de nouveaux outils RH et d'aide à la gestion mis à disposition des adhérents sur le portail Internet (modèles de contrats, de lettres, d'accords collectifs, fiches pratiques...) et l'animation de journées de formation interrégionales réunissant près de 700 adhérents en 2014.

■ La négociation du texte conventionnel

La commission CCN51 a pour mission de préparer l'évolution de la convention collective, dans l'optique de construire un support opérationnel, souple et adaptable.

L'année 2014 a été marquée par la poursuite et la finalisation des négociations ayant permis de **restaurer le socle conventionnel** suite à la dénonciation partielle dont la CCN51 avait fait l'objet.

La négociation a également porté sur la mise en place d'une couverture complémentaire frais de santé suite à la parution de la loi de sécurisation de l'emploi qui impose ce type de couverture à l'horizon 2016.

★ CHIFFRES CLÉS :

En 2014, la commission Convention Collective en charge de la négociation de la CCN51, présidée par Francis MOREL, membre du Bureau et Trésorier de la FEHAP, s'est réunie 8 fois.

- **300**, c'est le nombre d'appels d'adhérents / semaine.
- **3 620**, c'est le nombre de prises de contact avec la direction des relations du travail (mails et courriers)



■ Les négociations relatives à la formation professionnelle et au temps partiel

Le second semestre 2014 a été particulièrement consacré aux négociations relatives à la formation professionnelle suite à la loi réformant le dispositif de la formation.

2014 a également vu l'extension de l'accord relatif au temps partiel permettant de déroger à la durée minimale mise en place par la loi de sécurisation de l'emploi.

La Fédération est impliquée au sein de la gouvernance d'UNIFAF, OPCA/OPACIF de la branche.

■ Les rencontres avec les pouvoirs publics et les travaux menés avec les partenaires institutionnels

La FEHAP est partie prenante :

- du Groupe de travail sur la qualité de vie au travail de la HAS,
- de commissions relatives à la prévention des risques professionnels dans les champs du handicap et du domicile de la CNAMTS,
- du groupe "Prévention des risques professionnels en EHPAD" dans le cadre d'un partenariat.

■ Activités dans le cadre des instances de la branche UNIFED

La fédération est également présente au sein des diverses instances de la branche UNIFED.

Elle a participé aux réunions du Comité directeur UNIFED, de la Commission sociale et de la Commission Paritaire de Branche, de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Profes-

sionnelle, du Comité de Pilotage de l'Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications et du Comité de Pilotage du Compte Epargne Temps.

En 2014, les négociations en Commission Paritaire de Branche se sont déroulées autour de trois thématiques : la santé et la qualité de vie au travail ; les règles de prises de décision au sein des instances de la branche ; les contrats de génération dans les entreprises de 50 à moins de 300 salariés.

■ Au niveau Européen la FEHAP est membre d'HOSPEEM depuis 2009


HOSPEEM est l'Association européenne des employeurs hospitaliers et de santé, reconnue en 2006 par la Commission européenne comme partenaire représentant les employeurs dans le dialogue social du secteur hospitalier, aux côtés de la Fédération Syndicale Européenne des Services Publics (EPSU) qui représente les organisations salariales.

- La FEHAP a été associée par HOSPEEM aux discussions sur la révision de la Directive européenne sur le temps de

travail, relancées par la Commission européenne, dans le cadre de la consultation des partenaires sociaux.

- La FEHAP a participé à l'élaboration de l'accord-cadre sur la prévention des blessures par objets coupants dans le secteur de santé.
- Elle a participé aux échanges avec les membres d'EPSU autour des problématiques visant à renforcer l'attractivité de notre secteur pour les professionnels de santé.
- La FEHAP fait actuellement partie de plusieurs groupes de travail mis en place par HOSPEEM et EPSU sur le développement professionnel continu et la formation tout au long de la vie ainsi que sur la santé et la sécurité au travail.

L'OBSERVATOIRE ECONOMIQUE, SOCIAL & FINANCIER



1 observatoire
axb
a² 4000

TOUJOURS PLUS D'ENQUÊTES EN 2014...



De nouvelles enquêtes ont complété les recueils de données reconduits chaque année.

■ Plusieurs enquêtes ont été menées de façon ponctuelle :

- Une enquête sur la consommation de l'EPO en dialyse ;
- Une enquête sur les séjours longs en santé mentale ;
- Une enquête auprès des structures adhérentes accueillant de jeunes enfants ;
- Une enquête sur le paiement de la taxe sur les transports ;
- Une enquête auprès des adhérents situés en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR).

■ Certaines enquêtes ont été reconduites :

- L'enquête annuelle ESMS, déployée chaque année auprès de l'ensemble des adhérents de ce champ afin de recueillir des informations comptables, financières, et d'activité pour évaluer la situation des adhérents concernés et son évolution.
- L'enquête dialyse pour recueillir les données d'activité de chaque association de dialyse.
- L'observatoire a également organisé le lancement d'un recueil de données financières auprès des adhérents antérieurement et actuellement sous Objectif Quantifié National (OQN), en Médecine Chirurgie Obstétrique, en Soins de Suite de Réadaptation et en Hospitalisation à Domicile.

■ Évaluer et valoriser l'activité du secteur

Sur le champ sanitaire, les données du Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information (PMSI) sont exploitées de façon globale et ciblée. Elles permettent notamment de :

- Réaliser chaque mois le point mensuel sur l'évolution de l'activité MCO des adhérents antérieurement sous Dotation Globale.
- Valoriser l'activité MCO de l'année précédente et de réaliser des simulations pour évaluer l'impact des campagnes tarifaires .
- En SSR, en HAD et en santé mentale, d'évaluer l'évolution de l'activité des adhérents de la FEHAP par rapport aux autres acteurs.
- Mener des travaux, en lien avec l'interne de santé publique, pour étudier différents types de parcours de soins entre le MCO, le SSR et l'HAD.
- Diffuser une lettre de l'observatoire dédiée à l'évolution de l'activité MCO depuis 2009 auprès de l'ensemble des abonnés à la revue PSS.





■ Une expertise plurielle :

Une lettre de l'observatoire réalisée chaque année a pour objectif de présenter la situation financière des établissements et services adhérents. Elle se base sur l'exploitation des retraitements comptables et des comptes financiers sur le champ sanitaire. Les données de la Statistique Annuelle des Établissements (SAE) sont également exploitées pour permettre de positionner l'activité, les capacités et les effectifs des structures sanitaires qui adhèrent à la FEHAP par rapport aux autres secteurs.

L'observatoire participe activement aux groupes de travail sur les Études Nationales de Coûts (ENC). Il est présent aux réunions organisées par l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH) et les ministères en charge de ces sujets.

Chaque année, le calcul des dotations, allouées aux établissements MCO antérieurement sous dotation globale au titre du surcoût de leurs charges salariales par rapport au secteur public, est réalisé par l'observatoire en lien avec la DGOS et au regard des négociations entre les deux parties.

Sur le secteur social et médico-social, l'Observatoire estime et compare les capacités d'accueil des adhérents sur l'ensemble du territoire à l'aide du répertoire FINESS.

Il répond aux questions de comptabilité des adhérents notamment sur des points techniques relatifs à la fiscalité et formalise les remarques de la fédération sur l'évolution des plans comptables en vigueur pour les différents secteurs.

En lien avec la Direction des Relations du Travail, il suit les travaux de la commission CCN51 et réalise des simulations sur les impacts de l'évolution de la convention collective.

L'observatoire représente également la FEHAP dans diverses réunions techniques où il peut apporter son expertise comme les études de l'ATIH sur l'évolution des charges et des recettes ou les travaux de la CNSA sur la mise en œuvre du portail "personnes âgées" pour 2015. La FEHAP est également représentée à l'Institut des Données de Santé qui œuvre pour le regroupement et la diffusion des données de santé à l'ensemble des acteurs concernés.



LES SYSTÈMES D'INFORMATION EN SANTÉ

PORTER LES GRANDS CHANGEMENTS EN MATIÈRE DE SI



La mission des conseillers Systèmes d'Information de Santé de la FEHAP est double : assurer l'administration et l'évolution permanente des services auprès de l'ensemble des collaborateurs et porter pour et auprès de nos adhérents les grands chantiers nationaux. Tout cela en faisant de l'innovation l'un des principaux moteurs de nos actions.

■ Principales missions

Les conseillers SIS ont participé à la gouvernance des grands programmes et chantiers nationaux : Programme Hôpital Numérique, FIDES, ROC, Politique Générale de Sécurité du Système d'Information, travaux de l'ASIP Santé et de l'ANAP...

L'innovation a été renforcée en publiant un dossier complet sur les

objets connectés, valorisé lors de la journée spéciale SIS organisée lors du congrès de la FEHAP à Deauville. Des conférences ont été organisées à cette occasion traitant des problématiques de stratégie et de déploiement des grands programmes tant du point de vue sanitaire que médico-social.

La FEHAP est également membre actif du CNR Santé (devenu France Silver Eco) qui traite principalement de la Silver économie et du Forum des Living Labs. Cette disponibilité permet de conforter la présence des Living Labs FEHAP qui font l'objet d'une distinction lors du congrès annuel de la fédération.

Les modèles urbanisés du baromètre des éditeurs ont continué à se développer avec la réalisation des kits d'autoévaluation associés. Sont maintenant disponibles : Handicap, Personnes âgées, Dialyse, SSR et MCO.

La communication en régions a été renforcée avec une présence importante au sein des assemblées régionales, mais également lors du lancement des clubs SIS FEHAP en régions, permettant ainsi une démultiplication des travaux réalisés au siège.

L'appui et le nombre d'avis à destination des adhérents ont été augmentés de sorte à apporter des solutions concrètes tant au niveau téléphonique que sur le terrain. Un premier niveau d'information a été apporté aux nouveaux adhérents lors de la Journée d'Accueil des Nouveaux Adhérents.

★ CHIFFRES CLÉS :

- **52** appuis ont été réalisés sur le terrain sous forme d'interventions lors d'AG, de réunions spécifiques ou de conférences.
- **300** réponses ont été apportées à des questions d'adhérents
- **6** conciliations entre adhérents et industriels ont été réalisées avec succès dans le cadre de la charte BP6 signée par la FEHAP et les industriels.





DÉPLOIEMENT DU DISPOSITIF ACHAT

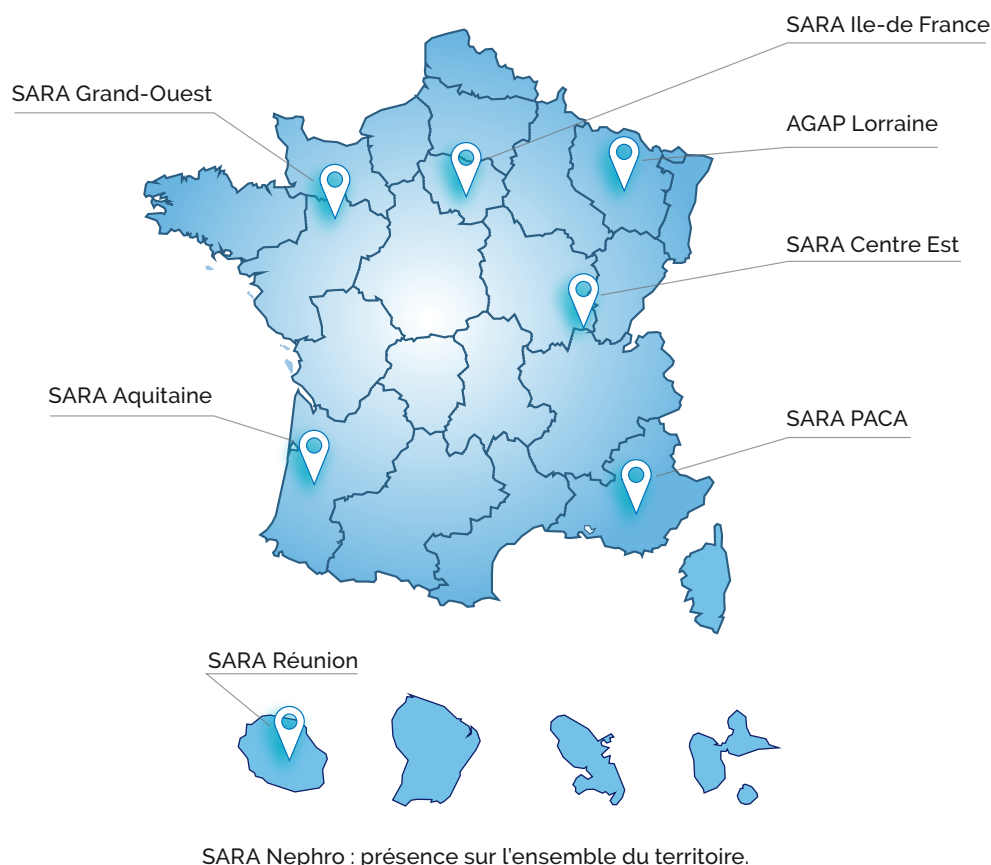


La création d'Uni SARA en 2014 a permis d'achever le Dispositif de création des SARA (structure associative de rationalisation des achats), débuté trois ans plus tôt.

Ce dispositif permet aux structures de la FEHAP de respecter les marchés fournisseurs en alliant contrats nationaux et régionaux. Ainsi huit marchés ont été passés en 2014, nationaux

comme les complémentaires santé, ou régionaux comme la maintenance des ascenseurs par SARA Centre Est.

Le dispositif Uni SARA a également proposé des actions de professionnalisation, comme la capitalisation des connaissances via la plateforme achats www.platorme-achats-fehap.fr ou un programme de formation ad hoc.



★ CHIFFRES CLÉS :

- **8** marchés nationaux et régionaux en 2014
- **2,5** milliards, c'est le montant annuel des achats pour les établissements de la FEHAP
- **10 à 30%**, c'est la part du budget d'un établissement privé non lucratif consacrée aux achats.



LA FEHAP AU COEUR DU RECRUTEMENT ET DE LA FORMATION

MÉTIERS ET RECRUTEMENT



La FEHAP réunit 220 000 professionnels, plus de 100 métiers différents et complémentaires reflétant la diversité de notre secteur : médecins, cadres de santé, infirmiers, ergothérapeutes, masseurs kinésithérapeutes, psychologues, assistantes sociales, éducateurs, chargés d'insertion, auxiliaires de puériculture...

■ Les métiers "en tension"

À cause d'une progression insuffisante des effectifs diplômés, mais aussi souvent par manque d'attractivité du secteur médico-social, 30% des établissements de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale ont des difficultés à recruter. Ce chiffre atteint 48% pour les EHPAD souhaitant recruter un aide-soignant (source : enquête emploi Observatoire de la branche 2012).

Afin de contribuer à renforcer l'attractivité de son secteur, la FEHAP a mis en place des dispositifs de communication vers les employeurs, les professionnels et les candidats, permettant d'aider au recrutement de personnels "en tension" dans les établissements et services adhérents à la FEHAP.

■ Des fiches métiers ciblant les étudiants

Afin de contribuer à renforcer l'attractivité de son secteur, la FEHAP a réalisé 4 fiches sur des métiers recherchés au sein de ses établissements et services pour encourager les jeunes à suivre ces filières et à investir ces métiers.

■ Un dispositif spécifique pour le recrutement des médecins

Une série de supports de communication ont été réalisés pour promouvoir l'exercice médical au sein du secteur privé non lucratif de la FEHAP : une plaquette de communication ainsi qu'une lettre d'information à destination des présidents de CME et une rubrique "Affaires médicales" sur le portail www.fehap.fr, qui permet de partager des informations (Qualité - Certification, Planification, Gestion des risques, Nouveaux Textes et Décrets...) concernant spécifiquement les médecins.

VERS UNE "MARQUE EMPLOYEUR" FEHAP

"La FEHAP doit mettre en œuvre une démarche RSE ambitieuse avec pour objectifs de faire de ses valeurs un atout pour l'activité et l'attractivité des établissements et notamment en terme de ressources humaines"

Extrait du Projet stratégique de la FEHAP 2014-2020



Une thématique jugée prioritaire de la démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale FEHAP inscrite dans son projet stratégique 2014-2020 est le recrutement et la "marque employeur". Ainsi, dans la sphère sociale, la FEHAP s'engage à agir comme un employeur responsable. La 1^{ère} étape a été de construire une "marque employeur" FEHAP ; un outil utile à la politique RH des établissements pour le recrutement, la mobilisation et la fidélisation des équipes.

Cette marque employeur servira dans la communication de recrutement. La prochaine étape consiste à concevoir des outils et des supports à destination des adhérents, pour faire vivre la promesse de marque employeur dans leur établissement (aide au recrutement, intégration des nouveaux salariés, mobilité professionnelle, formation).

■ Une manière d'intéresser les jeunes à notre secteur : le service civique et les emplois d'avenir

La FEHAP dispose d'un agrément collectif pour l'accueil de jeunes en service civique. Ce sont plus de 60 jeunes volontaires qui ont été accueillis dans les structures FEHAP depuis le 24 octobre 2012, date de la signature de l'agrément collectif national. De plus, la FEHAP s'est engagée auprès des Ministères sociaux et des finances sur le recrutement de 1500 jeunes entre 2013 et 2015 en emploi d'avenir. Fin 2014, près 1000 jeunes ont été embauchés sous ce contrat dans le réseau FEHAP.



■ Zoom sur la rubrique Emploi du portail www.fehap.fr

Le portail emploi de la FEHAP permet aux recruteurs et demandeurs d'emploi de s'inscrire pour recevoir les CV/offres d'emploi adapté(e)s à leurs critères de recherche. Des partenariats avec des Jobboard comme Réseau Pro Santé, Jobvitae et Handicap.fr permettent d'amplifier et de mieux cibler les recherches de candidats pour nos adhérents. Une page de publicité sur cette rubrique est visible dans la presse professionnelle grâce à un partenariat avec Macéo Editions.

■ Mise en place d'une plateforme de mutualisation des offres d'emploi à temps partagé

Depuis novembre 2014, un nouveau dispositif permet la mise en relation entre les adhérents à la recherche et/ou proposant des postes pour des contrats à temps partiel. La FEHAP complète ainsi son forum de l'emploi en ouvrant un service novateur et inédit pour répondre aux nouvelles obligations légales. En effet, la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale exige un seuil minimum de 24h hebdomadaire pour les salariés à temps partiel, ce qui rend difficile le recrutement de certains professionnels. Le but de cette plateforme est de favoriser la dynamique de mutualisation des emplois dans un secteur géographique donné. C'est bien parti, puisque le nombre d'offres est déjà quatre fois supérieur à la demande !



★ CHIFFRES CLÉS :

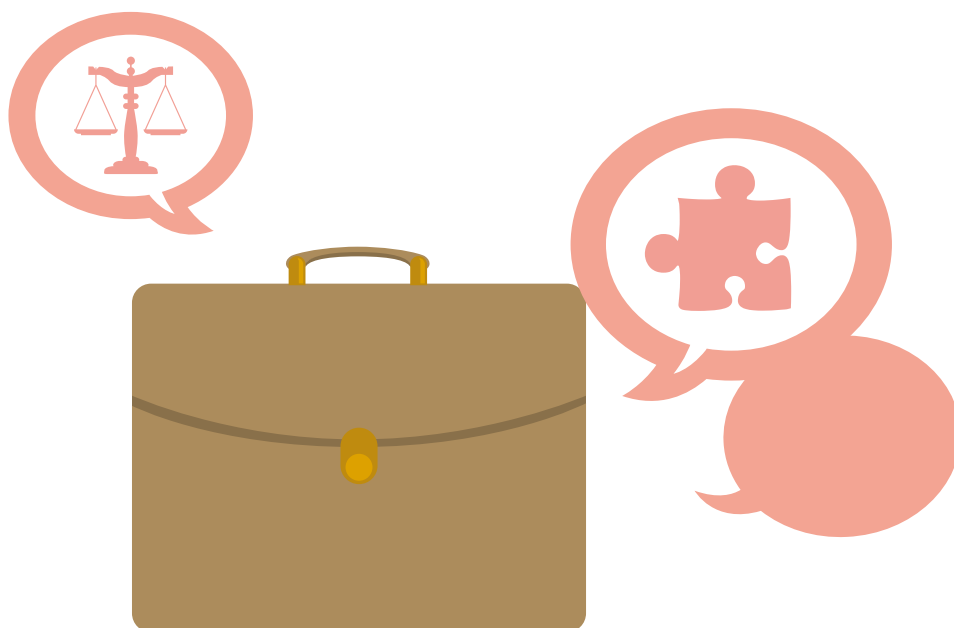
- **10 000** visites par semaine sur l'espace emploi du portail, ce qui en fait la rubrique la plus consultée
- **2000** offres d'emploi
- **1600** CV en ligne
- **1420** candidatures initiées grâce à la mise en relation candidat/recruteur

LE CENTRE DE FORMATION FEHAP

■ Le Centre de formation : la formation continue au service des adhérents

L'année 2014 a été une année très dense pour le centre de formation de la FEHAP. Pour permettre aux adhérents de s'approprier rapidement une actualité très riche, notamment sur la formation professionnelle, le Centre de formation a déployé des sessions très suivies sur les modalités d'application de l'avenant restaurant le socle conventionnel et sur la réforme de la formation professionnelle, à Paris comme en régions.

Pour s'adapter aux questionnements des professionnels, de nouvelles formations ont été proposées : "le CHSCT, partenaire de l'employeur" ; "gérer les situations difficiles et les conflits, une mission de l'encadrement intermédiaire" ; ou encore "acheter des travaux dans le secteur sanitaire, social et médico-social". Leur pertinence et leur apport sont régulièrement salués par les participants.



★ L'ACTIVITÉ DU CENTRE DE FORMATION EN CHIFFRES :

- **1100** adhérents ont fait appel au Centre de formation, soit 26,8% de plus qu'en 2013
- **3783** stagiaires ont été accueillis, soit 32% de plus qu'en 2013
- **40%** de l'activité de formation a été réalisée en régions



■ La formation “Éthique et pratiques professionnelles au quotidien”

Davantage connue pour ses formations techniques et juridiques, la FEHAP développe aussi une offre ancrée dans ses valeurs et tournée vers le souci concret de la personne vulnérable accueillie et soignée dans les structures. C'est notamment la vocation de la formation “Éthique et pratiques professionnelles au quotidien”. En 2014, cette formation a permis de poursuivre et d'approfondir

les débats engagés lors des journées régionales et a reçu de nombreux témoignages de participants illustrant la richesse des formations à la FEHAP. Parmi tant d'autres, ces témoignages montrent toute la richesse des formations à la FEHAP, qui tiennent tout autant à la rigueur des contenus qu'à la diversité des activités des participants.

■ Les formations en intra en 2014

Ils nous ont fait confiance pour accompagner la montée en compétences de leurs équipes et de leur encadrement :

- L'ADAPT – siège national – Pantin
- La Maison médicale Jeanne Garnier – Paris
- Le Centre Hospitalier de Bligny
- Le Centre Hospitalier Sainte-Marie au Puy en Velay
- L'UDAMAD de Vendée
- La Mutualité Française à Besançon et la Mutualité Retraite à Nantes
- Le Centre médical et pédagogique Rennes-Beaulieu
- La Fondation Saint-Jean de Dieu – Paris et Saint-Brieuc
- L'ALEFPA - Lille
- L'EHPAD Résidence Pierre Noal – Putanges-Pont-Ecrepin
- L'association ACORSAD – Ajaccio
- PRESENCE 30 - Nîmes
- A S S M A D O N E – Javron les Chapelles
- L'Ensoleillade – ADPEP 34 – Montpellier

L'INSTITUT DE FORMATION SUPÉRIEURE DES CADRES DIRIGEANTS



■ Être dirigeant dans le secteur privé non lucratif

Tourné vers les dirigeants des établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux, l'Institut de Formation Supérieure des Cadres Dirigeants (IFSCD) de la FEHAP a développé tout au long de l'année ses cinq axes de travail dans l'objectif d'asseoir les compétences managériales des adhérents. L'IFSCD se donne ainsi l'ambition d'accompagner les directeurs d'établissement en tentant d'alimenter les pratiques par de l'expertise, de la recherche scientifique ou encore des expériences étrangères.

■ L'Institut et la formation, un lieu de rencontre et d'expertise

Le département de formation continue s'est développé en 2014, en lien avec des thématiques ciblées des cadres dirigeants. Lier innovation et stratégie ou encore se familiariser avec la notion de responsabilité sociale des organisations ont fait partie des thématiques explorées. La FEHAP offre aux cadres dirigeants un espace d'échange et de recul sur leurs pratiques professionnelles tout en permettant d'identifier, entre pairs, des marges de manœuvre. En 2014, le séminaire pour les dirigeants a été reconduit et a connu un franc succès, avec près d'une vingtaine de participants. Se préoccupant des problématiques des dirigeants, la

FEHAP a souhaité permettre aux établissements sanitaires de déployer de nouvelles solutions face au contexte budgétaire contraint. Ainsi, une session de formation "élaborer et mettre en œuvre un plan de retour à l'équilibre" leur a été dédiée afin d'envisager le rôle respectif des différents acteurs des équipes de direction dans la prévention d'une situation de fragilité financière.

■ L'Institut et l'international, l'expérience étrangère pour alimenter les réflexions professionnelles

L'IFSCD a développé une dynamique partenariale internationale tant sur les questions transfrontalières, d'échanges de pratiques, de formations et de recherches que sur les relations humanitaires. Des liens privilégiés avec des universités étrangères permettent d'engager des recherches sur des sujets d'intérêt majeur pour la fédération : un partenariat avec l'université de Sao Paulo au Brésil, sur le système de santé et la prise en charge des personnes âgées ; avec l'Université de Montréal sur le sujet du contenu et du traitement des plaintes dans les établissements de santé.

En 2014, l'IFSCD de la FEHAP est allé plus loin en élargissant ses actions aux relations qu'entretiennent ses adhérents avec d'autres pays. Un groupe de travail composé d'adhérents impliqués sur ce sujet a été lancé.

■ L'Institut et la recherche, des travaux pour répondre aux enjeux de terrain

Le 5^{ème} appel à projets de recherche du réseau de chercheurs a permis de primer deux travaux de recherche en 2014 : Madame Marie BUTTITA, pour sa thèse "L'étude de la qualité de vie chez les adolescents obèses : apports de la Théorie de l'autodétermination" et Madame Christine OLTRA-GAY, pour sa thèse "Les coûts sentinelles de la qualité – dialyse en analyse". La cérémonie de remise des prix de recherche confirme toujours plus la volonté de l'IFSCD de la FEHAP de promouvoir et d'encourager des recherches de qualité sur les enjeux liés à l'identité du secteur Privé Non Lucratif.

■ L'Institut et ses partenaires, des projets pour se construire

Après avoir renforcé ses partenariats universitaires, par la signature d'une convention de partenariat avec l'Ecole des Hautes Études en Santé Publique, c'est l'innovation et la perspective de création d'un Observatoire qui ont séduit un groupe de trois étudiants de l'Exécutive MBA santé de l'Université Paris Dauphine. Dans le cadre de leur projet collectif, ils se sont donnés la mission de construire un outil d'évaluation de l'innovation. Relié aux travaux de l'IFSCD à l'international, l'Université Paris Dauphine a été mandatée pour effectuer une recherche sur le secteur privé non lucratif dans le monde avec l'objectif de tirer les enseignements sur l'avenir de notre modèle en France. Peut-être les prémises d'une thèse de recherche pour un futur appel à projets du réseau de chercheurs ?

■ Lancement d'un groupe de travail international

À l'initiative du Conseil Scientifique et d'Orientation de l'Institut, un groupe de travail, composé de 18 adhérents impliqués dans des projets internationaux a été lancé en janvier 2014. Réunis deux fois au cours de l'année, les membres travaillent à la structuration tant des démarches institutionnelles que des pratiques professionnelles avec les pays étrangers ou frontaliers. Les échanges ont donné lieu à un plan d'action pour outiller les adhérents FEHAP sur ce sujet ; projet de construction d'un annuaire, journée d'étude, recherche avec des universités françaises ou étrangères et développement des partenariats dans le monde sont autant de défis que la FEHAP s'attache à relever.

■ Journée des cadres dirigeants 2014

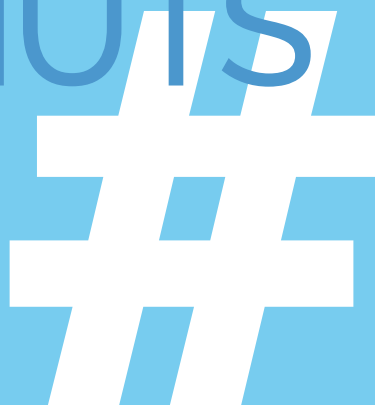
"Comment considérons-nous l'utilisateur ? Perspectives managériales sur une révolution culturelle" Presque 100 cadres dirigeants et administrateurs ont assisté à cette journée de formation nationale, le 25 novembre 2014 au Centre international de Deauville. L'enjeu était de faire émerger une culture et des pratiques de participation, de co-construction et de coopération entre usagers et professionnels, au bénéfice de tous.

★ CHIFFRES CLÉS 2014 :

- **2** Prix de recherche remis
- **3** diplômés de lauréats de l'Institut
- **4** formations pour les cadres dirigeants
- **1** journée de formation nationale
- **1** nouveau partenaire universitaire

#PNL
#EPHAD
#Solidarité
#PersonneAgés
#T2A
#SSA14
#Usager
#Hospitalisation
#social #AG
#Aidant#Crèche#TéléMédecine
#Emplois #Santé #Ethique
#Santé#Soins#innovation
#FEHAP #Esanté
#Aidant
#PetiteEnfance
#Insertion#Prévention
#RSE#Accessibilité#HAS
#Enfance#Dialyse
#sanitaire

UNE COMMUNICATION TOUS AZIMUTS



WEB ET RÉSEAUX SOCIAUX

★ Le portail fehap.fr en chiffres

- **666 034** visiteurs en 2014
- **65 000** visites / mois
- **22** newsletters



■ Développer la notoriété et l'influence de la FEHAP et faire connaître les spécificités du secteur privé non lucratif.

2014 : Déploiement de la communication de la fédération au travers deux axes prioritaires :

- mise en place d'une stratégie de communication multicanaux
- communication orientée en direction des professionnels en exercice ou en devenir

■ Développement de la présence sur les réseaux sociaux

- **1233** tweets en 2014
- **1870** followers au 1^{er} janvier 2015 contre 750 au 1^{er} janvier 2014.
- **1120** followers supplémentaires en 1 an soit une croissance de **149,33%**



■ Tweet live congrès 2014 #CONGRESFEHAP :

Lors du congrès de la FEHAP 2014 sur le thème "Solidarité et efficacité : la double exigence du secteur privé non lucratif", un programme de Live tweet a été mis en place afin d'ouvrir l'évènement

aux non-participants en les informant en temps réel via Twitter.

Sur 3 jours, la FEHAP a envoyé plus **400** tweets et a étendu son réseau avec **60** nouveaux abonnés.

LES RELATIONS AVEC LES MÉDIAS : LA FEHAP, LEADER D'OPINION ET SOURCE D'INFORMATION

■ Les relations presse de la FEHAP ont concerné quatre sujets majeurs en 2014 :

- Restauration du socle conventionnel (signature de l'avenant à la convention collective de 1951), sujet suivi de très près par la presse professionnelle et spécialisée,
- Mobilisation de la fédération pour la préservation de l'exonération du versement transport pour les structures privées non lucratives (publication d'une Lettre ouverte au Premier ministre dans Libération et Le Monde en juillet 2014) et diffusion de trois communiqués de presse,
- Travail de suivi et de concertation sur le projet de loi de santé et notamment sur la rénovation du service public hospitalier et la prise en compte du secteur de la psychiatrie,
- Étude menée par la FEHAP sur les Centres de Santé en partenariat avec la Nouvelle Fabrique de Territoires : quinzaine de reprises par les médias.

► Le groupe de travail communication

Animation depuis 5 ans, deux fois par an, d'un groupe composé des responsables communication des établissements.

Objet : mettre à disposition un espace d'échanges et de mutualisation d'expériences, apporter une aide dans le domaine de la communication, associer les établissements à certaines des initiatives et propositions de la fédération en matière de communication.

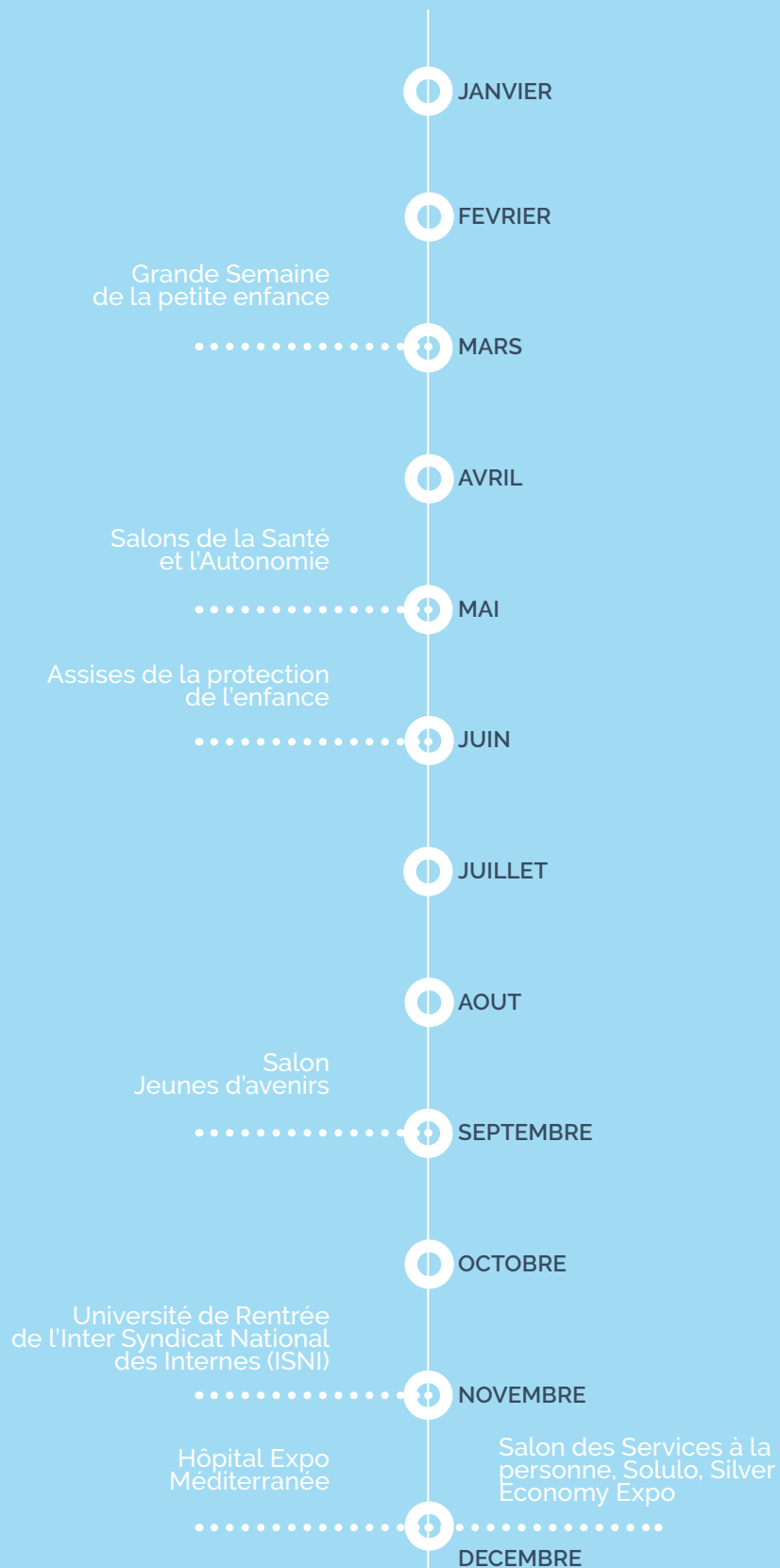
Thèmes 2014 :

- L'image de marque
- Les relations avec les médias

★ CHIFFRES CLÉS :

- **40** communiqués de presse
- **2** dossiers de presse
- **1** Lettre ouverte dans le Monde et Libération
- **1** conférence de presse
- **339** retombées presses
- + de **50%** issus des agences de presse spécialisées (APM, Hospimédia, AEF, etc)
- + de **30%** issus de la presse professionnelle et spécialisée
- + de **7%** issus de la presse quotidienne régionale

PRINCIPAUX PARTENARIATS ÉVÉNEMENTIELS



► Zoom sur la Grande Semaine de la petite enfance

La FEHAP est partenaire de la Grande Semaine de la petite enfance qui organise chaque année le concours des "Girafes Awards". Par ce biais, elle encourage ses adhérents à valoriser la créativité et le travail des professionnels au sein des établissements accueillant des enfants de moins de 3 ans. En 2014, le centre socio-culturel de Vaires-Sur-Marne(Seine-et-Marne) a reçu le prix de la "Girafe d'argent" pour son atelier-jeu "Un Train nommé plaisir".



LA REVUE PERSPECTIVES SANITAIRES ET SOCIALES

■ 2014 en 6 dossiers thématiques et 2 hors-série

- La qualité dans tous les sens. Redonner un sens à la qualité (janvier-février)
- Emploi des jeunes, dispositifs intergénérationnels : investir dans l'avenir (mars-avril)
- L'offre de service aux personnes âgées : opportunités et défis (mai-juin)
- Situation économique et financière des établissements et services : agir sous contraintes (juillet-août)
- La qualité de vie au travail : l'affaire de tous (septembre-octobre)
- Saurez-vous faire face au citoyen patient-usager connecté ? (novembre-décembre)
- Hors-série consacré au "pilotage des organisations privées non lucratives : pratiques de gouvernance" (juin)
- 4^{ème} édition du Cahier de l'Innovation, présentant les initiatives innovantes des adhérents FEHAP (novembre)

Retrouvez sur <http://perspectives.fehap.fr>, les extraits des articles et dossiers thématiques des derniers numéros.

★ LA REVUE EN CHIFFRES

- **6** numéros, **2** hors-série
- **3000** abonnés
- **+ de 5000** lecteurs
- **+ de 50** auteurs extérieurs
- **123** initiatives innovantes présentées dans le Cahier de l'Innovation n°4
- Diffusion sur tous les événements partenaires



PLAQUETTES, GUIDES ET OUTILS PRATIQUES



Les centres de santé



Annuaire 2014 des établissements de la FEHAP



Annuaire des services sociaux et médico-sociaux à domicile

■ Étude sur les centres de santé

Une nouvelle étude FEHAP-Nouvelle Fabrique des Territoires (NFT) sortie lors du congrès de Deauville est consacrée aux centres de santé, réalisée en partenariat avec les membres du Regroupement national des organisations gestionnaires des centres de santé (RNOGS).

“Cette étude montre que, malgré une volonté politique récente de les relancer, les centres de santé demeurent peu nombreux en France et que nombreux sont les territoires dans lesquels il semblerait nécessaire d'en créer. L'extension des déserts médicaux, les difficultés d'accès aux soins médicaux, dentaires ou infirmiers interrogent cette situation.”

Antoine DUBOUT,
Président.

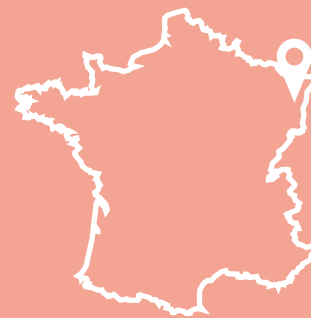
■ Le Guide pratique de l'adhérent

La première édition du Guide pratique de l'adhérent a été conçue dans le but de faciliter les échanges entre les adhérents avec les équipes du siège et les chargés de mission en région. Les adhérents y retrouvent les réponses aux principales questions qu'ils se posent au quotidien. Découpé en 5 parties représentant l'activité du siège (Vie Associative, Pôle santé-Social, Pôle RH, Fonctions transversales, Régions), il contient les coordonnées permettant de contacter l'ensemble des collaborateurs FEHAP.

20 nouveaux supports
de communication
réalisés en 2014

LA FEHAP EN REGIONS





“Continuons de mener nos actions porteuses de sens et d'espérances, dans le but de concilier un système de santé pérenne, et en rendant plus visible, le secteur privé non lucratif”.

Denis PABST,
Délégué régional

La délégation régionale

La délégation régionale Alsace compte 18 membres (dont 4 Administrateurs), et s'est réunie à 6 reprises en 2014.

En 2014, la FEHAP Alsace a agi en faveur de l'intérêt général et au service de ses adhérents :

La défense des intérêts du secteur privé non lucratif et des structures adhérentes a été une priorité :

- par des actions de lobbying ciblées en direction des parlementaires alsaciens ;

► Découverte des métiers de la santé dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, un franc succès !

La FEHAP Alsace, l'UNIFED, l'URIOPSS Alsace et la FEP Grand Est ont organisé un événement qui s'est déroulé le 19 novembre à l'EHPAD Emmaüs Diacnesses de Strasbourg. 200 jeunes ont

- par une visibilité toujours plus accrue et une représentation identifiée auprès des instances et des tutelles.

L'animation et la coordination du réseau en région, une dynamique qui s'inscrit dans la durée :

- Le groupe RH qui informe des actualités des relations du travail, s'est réuni 4 fois en 2014, rassemblant en moyenne 40 participants à chaque rencontre.
- Le groupe crèches, réactivé depuis septembre 2014, réunit les gestionnaires des structures adhérentes dans le secteur de la petite enfance.

Des formations décentralisées ont été organisées à la demande des adhérents :

- 2 sessions sur les fondamentaux de la relation au travail, et 2 autres portant sur l'avenant 2014/01 dit de “restauration du socle

conventionnel” signé entre la FEHAP et trois organisations syndicales en 2014

- La participation pour la 3^{ème} année consécutive au Jury du Prix masculin des “Carrières sociales et médico-sociales” (aide-soignant, infirmier, sage-femme...).

L'année 2014 a été marquée par l'Assemblée générale régionale du qui s'est déroulée le 3 février 2014

Ce temps fort annuel a réuni près de 80 personnes à l'Hôtel Val-Vignes à Saint Hippolyte. La FEHAP Alsace a eu l'honneur d'accueillir le président de la FEHAP, Antoine DUBOUT et le directeur général de la fédération, Yves-Jean DUPUIS, qui ont présenté le projet stratégique de la FEHAP 2014-2020 et le bilan du projet stratégique national 2007-2013.

pu s'entretenir avec des professionnels, puis 150 personnes ont assisté à la conférence « métiers du sanitaire et médico-social : information, orientation, découverte métiers, conseils, compétences et besoins en recrutement des établissements.

► La rencontre des administrateurs

Réunir les administrateurs alsaciens semblait primordial dans la perspective d'inclure l'ensemble des adhérents alsaciens dans les manifestations organisées par la FEHAP Alsace. Dans une ambiance conviviale et riche en échanges, Philippe EYNAUD, universitaire et chercheur, a présenté une étude sur la gouvernance associative.

★ CHIFFRES CLÉS :

210 établissements et services

105 structures gestionnaires

2 800 lits et places dans le secteur sanitaire

8 600 lits et places dans le secteur médico-social et social

11 000 professionnels en ETP



ANTILLES-GUYANE

“Nous avons consacré cette année à la formation ainsi qu'à la poursuite de l'ancrage de notre fédération par l'arrivée de deux nouveaux adhérents (180 lits et places) et le positionnement de cette dernière vis-à-vis des autres fédérations et des autorités de tarification et de contrôle.”

Jean-Michel SYMPHOR,
Délégué régional

Notre délégation interrégionale est majoritairement constituée de petites structures situées en Martinique, Guadeloupe et Guyane. La distance entre nos îles représente un handicap important pour le fonctionnement de la délégation.

2014 a été une année difficile au regard de la conjoncture et des difficultés rencontrées avec les collectivités départementales.

★ CHIFFRES CLÉS :

32 établissements et services

1381 lits et places

1022 professionnels

4 établissements ont rejoint la fédération en 2014

3 formations en lien avec la bientraitance, la paye et le projet de vie institutionnalisés

Nous avons fortement milité pour l'instauration d'une délégation régionale de l'UNIFAF à la Martinique suite aux nombreuses difficultés rencontrées avec les organismes collecteurs conventionnés. Cette action est couronnée de succès puisque UNIFAF installera bientôt une délégation régionale.

Le renouvellement des CRSA a permis de constater le chemin parcouru en matière de positionnement de la délégation puisque nous obtenons en Martinique une représentativité plus importante dans les commissions que les autres fédérations. La présidence de deux commissions (prévention et offre de soins) nous est acquise en Martinique. Une troisième, médico-sociale nous a été proposée mais nous avons dû la refuser. Notre présence et la qualité de nos interventions au sein

de ces commissions ont permis de donner un affichage supplémentaire au discours porté par notre fédération.

Nous avons par ailleurs eu des rencontres très fructueuses avec les ARS, qui nous ont dit attendre beaucoup des établissements FEHAP en matière d'investissement et de proposition d'amélioration de la prise en charge sanitaire, médico-sociale et de prévention sur nos départements. Nous avons évoqué aussi la formation des aidants, des usagers et des familles, le parcours de soins de la personne âgée et de la personne handicapée et des accueils de jour itinérants. Ils ont souhaité voir la FEHAP se renforcer sur ces départements principalement en Guadeloupe.

➤ Assemblée régionale 2014

Notre Assemblée Générale (AG) s'est réunie en Guadeloupe le 6 mars 2015. Ce temps fort annuel a rassemblé plus d'une vingtaine de personnes. La FEHAP Antilles-Guyane a eu l'honneur d'accueillir Yves-Jean DUPUIS, qui nous a présenté les différents projets de lois en cours d'élaboration.

Les adhérents devront se mobiliser sur

la question de la mise en place des nouvelles collectivités en Martinique et en Guyane fin 2015 et en 2016. Un expert en droit constitutionnel nous a expliqué les différentes étapes qui conduiront à la mise en place de cette assemblée unique.

Enfin, les adhérents ont manifesté le souhait de la création d'une SARA Antilles-Guyane.



“La délégation régionale FEHAP Aquitaine s’est mobilisée tout au long de cette année pour permettre le renforcement des liens entre les adhérents et la défense du secteur privé non lucratif”

Daniel CAILLAUD,
Délégué régional

Représenter

La FEHAP Aquitaine est représentée et participe au débat public : rencontres bilatérales avec l'ARS, groupes de travaux inter-fédérations, commission régionale de santé et de l'autonomie et ses commissions spécialisées... Les thématiques abordées portaient principalement sur le renouvellement des conventions tripartites des EHPAD, le déploiement du plan hôpital numérique, la mise en place du logiciel via-trajectoire ou encore la révision du SROS.

Former, fédérer, mobiliser...

Deux journées ont été organisées sur les thématiques de la restauration du socle conventionnel

et du développement professionnel continu. Près d'une cinquantaine d'adhérents ont pu y participer.

D'autres actions transversales émanant du travail de la FEHAP Aquitaine ont marqué cette année :

- Organisation d'une Assemblée régionale, moment fort de la FEHAP en région, avec comme thème principal les opportunités des systèmes d'information pour les structures sanitaires et médico-sociales,
- Déploiement de la Structure Associative de Rationalisation des Achats : SARA Aquitaine,
- Réunion de groupes de travail thématiques afin de permettre des temps d'échanges et de partage d'expérience sur des problématiques communes (SSR, EHPAD 64, vie associative),
- Organisation de 6 sessions de formations afin de permettre un accès facilité aux adhérents sur des besoins communs répertoriés,

► Mise en place d'un groupe “Ressources Humaines” en Aquitaine

Dans le but de se réunir et d'échanger autour de l'actualité et des pratiques relatives à la gestion des ressources humaines, un groupe Ressources Humaines a été créé en 2014. Il est venu s'ajouter aux groupes de travail thématiques existants. Les sujets suivants ont notamment été abordés : actualités de la CCN 51 ; prévention et médecine du travail ; réforme de la formation professionnelle en présence d'UNIFAFAF.

► La dynamisation de la vie associative a été marquée par :

La promotion et de la dynamisation de la vie associative se situent au cœur des préoccupations de la FEHAP Aquitaine.

- L'intégration d'un collègue de 6 administrateurs élus au sein de la délégation régionale,
- L'organisation d'une 2ème grande journée des administrateurs sur le thème de l'économie sociale et solidaire.

★ CHIFFRES CLÉS :

229 établissements et services

117 organismes gestionnaires

25 membres au sein de la délégation régionale réunis 6 fois en 2014

6 sessions de formation organisées en région

1 assemblée régionale

2 journées d'informations régionales

26 groupes de travail de l'ARS auxquels participe la FEHAP Aquitaine

4 nouvelles adhésions en 2014

4 candidatures dont 1 primée aux Trophées de l'innovation 2014



AUVERGNE

“Outre un développement qualitatif et quantitatif, l'ambition de la Délégation Régionale Auvergne est prioritairement axée sur la recherche d'une plus grande coordination inter-établissements et intersectorielle permettant de partager des moyens de travail ainsi que des expériences reconnues et évaluées”

Bernard BAYLE,
Délégué régional

Un réseau dynamique, une délégation investie et engagée au service de ses adhérents

La FEHAP est représentée et participe à l'ensemble des groupes de travail régionaux et locaux.

Elle se mobilise activement pour la défense des intérêts du secteur et des adhérents auprès des parlementaires et des autorités de contrôle et de tarification (ZRR, inspections et contrôles, transports sanitaires, CPOM, renouvellements d'autorisations...).

Réactive pour informer et communiquer

Plusieurs rencontres thématiques dédiées sur des sujets d'actualité, sectoriels ou transversaux ont été organisées : 2 réunions RH, 2 journées d'études SIS, 1 journée éthique, 1 réunion DPC.

Grâce au développement d'une communication de réseau régulière, la Délégation suit de près les problématiques des établissements et services qui lui ont renouvelé sa confiance à plusieurs reprises.

> La Maison du Privé Non Lucratif

Cette initiative, pionnière en France, s'est concrétisée par l'installation sur un même site du Siège de la Délégation FEHAP Auvergne, de l'Union Régionale Interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (URIOPSS), du Bureau Régional de l'Association des Paralysés de France (APF), de l'Union Régionale des Associations Familiales (URAF), de l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes (URHAJ), de la Fédération Nationale d'Aide aux Insuffisants Rénaux (FNAIR) et de l'association Trisomie 21.

Issu d'une volonté commune de mobiliser et de promouvoir les actions des structures sanitaires, sociales et médico-sociales privées non lucratives, ce rapprochement géographique vise également à offrir une meilleure visibilité

du secteur de la santé, de l'accompagnement social et médico-social et des soins privés non lucratifs en Auvergne.

> 1^{ère} journée régionale d'échanges sur la réflexion éthique en Auvergne

"Comment intégrer l'éthique dans nos pratiques quotidiennes, comment l'organiser et sensibiliser les équipes ? Si les modalités d'organisation de la réflexion éthique suscitent des interrogations, de nombreuses structures ont déjà été confrontées à des situations particulières nécessitant ce questionnement. La teneur et la qualité des échanges ont été fortement appréciées par les participants, parmi lesquels se trouvaient des administrateurs, directeurs, médecins, aides-soignants, éducateurs spécialisés, psychologues. Rendez-vous est pris pour une 2^{ème} journée d'échanges début novembre 2015 !

★ CHIFFRES CLÉS :

80 établissements dans le secteur sanitaire, médico-social et social

5000 lits et places

4600 professionnels

+ 25 % de croissance sur 5 ans



“Force est de constater que nos établissements ne manquent pas d'idées et qu'ils font la force de notre fédération tout en participant activement à sa reconnaissance”

Loïc GRALL,
Délégué régional

L'année 2014 a été l'occasion d'une large concertation menée auprès des adhérents autour de l'élaboration des orientations stratégiques régionales du projet stratégique 2014-2020. La délégation régionale Bourgogne a déterminé 4 grands axes stratégiques :

- Faire le pari du dynamisme et s'inscrire dans le jeu des cercles concentriques à travers la construction d'alliances, assurer un rôle politique,
- Promouvoir et décliner le choix stratégique du décloisonnement du

système de santé,

- Poursuivre la réflexion sur la problématique de la gouvernance associative,
- Structurer plus largement notre délégation visant à la représentativité et profilée pour l'action.

Militer pour élever la politique de santé en priorité des politiques publiques

2014 a vu la poursuite de la mobilisation entamée auprès des parlementaires de la région. La délégation régionale a notamment invité les élus à inscrire le sujet de la perte d'autonomie au cœur de cette politique de santé.

Être force de proposition

La présentation à la presse au premier trimestre 2014 des travaux relatifs aux services d'intervention à domicile a illustré la capacité structurelle de la FEHAP de porter un discours d'innovation

et de le faire apparaître comme légitime.

La branche professionnelle

L'année 2014 a été marquée par la création du CFA Hors les Murs de la région Bourgogne. UNIFED a su également se distinguer auprès des pouvoirs publics en contribuant activement à la promotion du dispositif "emploi d'avenirs".

L'action au plus proche des adhérents

Poursuite des réunions du groupe EHPAD qui vise à l'échange sur les pratiques, la journée régionale EHPAD organisée en lien avec UNIFAF et KPMG.

La région Bourgogne a également accueilli de nouveaux adhérents : l'EHPAD Les Iris de Montceau-Les-Mines ainsi que l'EHPAD La Providence à Autun, le 4000^{ème} adhérent de la FEHAP.

► La journée régionale d'information sur le développement professionnel continu a mobilisé près d'une cinquantaine de personnes. Bien souvent perçue comme une "contrainte", le délégué régional adjoint d'UNIFED et délégué

régional de la FEHAP Bourgogne, Loïc GRALL, a conclu cette journée en invitant les adhérents à "faire de cette contrainte une opportunité" et à s'inscrire dans cette démarche parfaitement légitime.

► Conférence de presse : "Etude sur les services à domicile" FEHAP Bourgogne – ARS Bourgogne

"Une révolution du système de santé, qui s'opère de façon silencieuse et anonyme, mais efficace" rappellera Loïc GRALL au sujet du secteur des soins à domicile. Christophe LANNELONGUE, directeur général de l'ARS Bourgogne atteste que "c'est pour la personne un moyen de retarder la perte d'autonomie, et pour le système de santé de faire des économies".

★ CHIFFRES CLÉS :

83 établissements et services

53 structures gestionnaires



BRETAGNE

► **Rencontre des porteurs de mandats FEHAP-URIOPSS du 25 mars 2014 : un regard croisé sur le premier bilan des ARS**

Cette édition a été l'occasion d'inviter Jacky LE MENN, sénateur d'Ille-et-Vilaine, à échanger avec nos représentants sur son rapport sur "Les Agences Régionales de Santé : Une innovation majeure, un déficit de confiance".

★ CHIFFRES CLÉS :

196 établissements et services adhérents

80 organismes gestionnaires adhérents

6 nouvelles adhésions

5 rencontres de Délégation régionale

16 rencontres de groupes régionaux et de délégations départementales

1 assemblée régionale

74 personnes formées en région

"La FEHAP Bretagne a entamé en 2014 une réflexion sur deux axes : son fonctionnement interne tendant à renforcer le rôle politique et stratégique de la délégation régionale et la réponse technique aux adhérents ; sur sa représentation externe vis-à-vis des autorités de tarification et des autres acteurs du secteur privé non lucratif."

Bernard CALON
Délégué régional

Fédérer, informer et former

La FEHAP Bretagne a constitué au fil des ans différents groupes et instances permettant le relais d'informations, le partage d'expériences et l'échange autour de problématiques communes. Ces instances permettent d'alimenter la réflexion de la Délégation Régionale et des Commissions nationales de la FEHAP, et de rompre l'isolement des adhérents. Outre ces rencontres ciblées, la FEHAP Bretagne organise des

temps d'échanges à l'occasion de ses assemblées régionales et forme ses adhérents en fonction de leurs besoins.

Représenter et défendre

La FEHAP siège au sein de la Commission Régionale de la Santé et de l'Autonomie et de ses commissions. Elle a également été sollicitée pour être représentée cette année au sein de la DRP d'UNIFAF, la DR UNIFED, la Commission de sélection CLACT, les groupes de travail SSR et psychiatrie de l'ARS, le COSTRIM, le Groupe de travail sur l'amélioration de l'organisation et des prescriptions de transport, les CDCPH, les Conférences de Territoires.

S'unir

Depuis plusieurs années, la Délégation Régionale s'unit aux autres fédérations pour le portage de mandats et de positions. En 2014 la FEHAP et l'URIOPSS ont organisé deux rencontres pour notamment dresser le bilan

de leur partenariat et réfléchir aux perspectives 2015.

Perspectives 2015

Plusieurs réflexions engagées en 2014 devraient se concrétiser en 2015 :

- rencontres de Présidents de Commissions Médicales d'Etablissement (CME) et de médecins du secteur médico-social,
- formations en faveur des administrateurs,
- intégration d'un médecin dans la Délégation Régionale,
- réservation de postes pour des administrateurs lors des élections de la Délégation Régionale,
- constitution d'un groupe régional personnes âgées,
- organisation d'une journée régionale des acteurs privés non lucratifs,
- soutien et déploiement de SARA Grand Ouest.

► Création de SARA Grand Ouest

La FEHAP Bretagne s'est unie aux délégations régionales des Pays de la Loire et de la Basse-Normandie pour créer SARA Grand Ouest dont

l'assemblée constitutive a eu lieu le 14 octobre 2014. Son objectif : repenser les achats pour la réalisation d'économies et le dégagement de marges de manœuvre pour les adhérents.



“Dynamiser, fédérer, défendre sont les piliers de l'action de la Délégation régionale, au service de nos adhérents et du secteur Privé non lucratif”

Bruno PAPIN,
Délégué régional

Dynamiser, fédérer, défendre :

La FEHAP a investi l'ensemble des instances et groupes de travail régionaux et locaux dont les orientations ou avis peuvent avoir des répercussions sur les structures adhérentes.

La délégation régionale accompagne ses adhérents et les soutient dans leurs relations avec les autorités de contrôle et de tarification : évalua-

tion interne et externe, certification, autorisations d'activité...

La délégation régionale souhaite également valoriser et promouvoir les actions des adhérents avec un soutien en communication externe et communication institutionnelle.

La Délégation régionale propose depuis plusieurs années des conférences et journées de réflexion :

- “Quelles filières de prise en charge de la personne âgée en région Centre”
- “La citoyenneté des personnes accueillies en institutions sanitaires, sociales et médico-sociales”
- “Les enjeux territoriaux en région Centre”
- “La qualité et la gestion des risques dans

les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux”

- “Les systèmes d'information en santé : enjeux et perspectives pour les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux”

► La FEHAP, motrice sur les SIS avec la création d'un groupe dédié

Une initiative saluée par l'Agence Régionale de Santé (ARS)

Une première journée régionale interactive et constructive

Comment innover ? Comment mettre en œuvre et financer un projet de télé-médecine ? De quels appuis techniques

et financiers les établissements peuvent-ils bénéficier ? Outre les conseils de l'ARS, l'assemblée a bénéficié de l'expertise technique en interne de la FEHAP et du retour d'expérience sur un projet de téléconsultation en neurologie facilitant la prise en charge des patients ayant subi un accident vasculaire cérébral (AVC) et traumatisés crâniens.

► Un groupe handicap dynamique

Lancé en 2011, le groupe Handicap Centre de la FEHAP s'est montré particulièrement actif et dynamique. Impulsé par Jacques GODFROY, Directeur territorial Centre de L'ADAPT et Jean-François VERHULST, Directeur du Foyer Les Amis de Pierre, le groupe accorde une importance toute particulière au partage d'expériences. Outre le traitement des problématiques sectorielles et locales, le groupe a également initié une réflexion sur les parcours de vie en vue de constituer un vivier de témoignages et de pistes à mettre en commun au sein de notre réseau.

★ CHIFFRES CLÉS :

135 établissements et services adhérents

Plus de **3700** professionnels

6900 lits et places

+28 % d'évolution sur ces 5 dernières années

2 journées régionales sur les systèmes d'information en santé

4 groupes de travail sectoriels : SIS, Handicap, SSR, SSIAD



CHAMPAGNE-ARDENNE

► De nombreuses représentations dans les commissions :

- 8** représentants aux commissions nationales FEHAP
- 7** représentants aux Conférences régionales de Santé et d'Autonomie
- 4** représentants à d'autres commissions et comités de l'ARS
- 4** représentants aux Conférences de Territoires, dont 1 présidence
- 7** représentants auprès d'autres instances (commission des pénalités, OETH, réseau Oncocha...).

★ CHIFFRES CLÉS :

- 91** établissements et services adhérents
- 41** organismes gestionnaires
- 3370** lits et places
- 20** membres au sein de la délégation régionale réunis 3 fois en 2014
- 8%** de croissance annuelle moyenne sur les 5 dernières années
- 1,2%** de croissance en 2014

“Région majoritairement constituée de petites structures souvent éloignées les unes des autres, en conséquence, les liens et la dynamique sont essentiels pour les adhérents FEHAP. La Délégation régionale est la clef de voûte de cette animation bénévole en perpétuelle recherche de sens et de coopération.”

Michel TANGUY,
Délégué régional

La FEHAP Champagne Ardenne au service de ses adhérents

Asseyant la légitimité de la fédération auprès des instances régionales, la FEHAP Champagne-Ardenne défend les intérêts de ses adhérents grâce à la construction de liens avec les partenaires et les institutions. L'animation de temps d'information,

d'échanges et de partage d'expériences entre adhérents est une de ses missions. Il s'agit de repérer les besoins des établissements afin d'être force de proposition et de suivre une politique d'ouverture vers l'ensemble des acteurs du secteur sanitaire, social et médico-social de la région. La FEHAP Champagne-Ardenne s'est également engagée, en signant la convention constitutive de l'Espace de Réflexion Éthique de Champagne-Ardenne (ERECA), dans une réflexion collective sur l'éthique et encourage les initiatives de ses adhérents sur cette thématique.

Des adhérents investis

Les adhérents sont à l'origine d'actions innovantes comme le marquage personnalisé des dentiers, soutenu par l'ARS et le Centre Hospitalier de Troyes ou encore leurs engagements concernant

la sécurité du personnel soignant. Les adhérents ont mené des débats publics sur l'AVC organisés par la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) et ont initié, via l'association AGAPES 10 et le Comité Éthique Inter Associatif de l'Aube (CEIA 10) la 1^{ère} journée des Conseils de la Vie Sociale.

Organisation de journées thématiques

Ces réunions d'information et d'échanges ont porté sur la prévention et la maîtrise des risques de bactéries multi-résistantes en établissements sociaux et médico-sociaux, et sur l'évaluation externe (en partenariat avec KPMG et la Caisse d'Épargne Lorraine Champagne-ardenne).

► Le point de vue d'un nouvel adhérent

“Le SIAO 51, plateforme de services à domicile pour personnes dépendantes, travaille en réseau depuis sa création en 2010. Il a trouvé la même philosophie de travail en adhérant à la FEHAP. La FEHAP a permis au SIAO 51 de commencer à travailler avec la convention 51 en étant

bien informé et soutenu dans la mise en application de celle-ci. Le SIAO 51 tient à souligner et à remercier les acteurs de la FEHAP pour leur disponibilité et leur réactivité.”

Anne-Sophie LE DOARÉ,
directrice du SIAO 51,
établissement adhérent FEHAP 2014.

FRANCHE-COMTE



“La délégation régionale en 2014 a encore tenu un rôle reconnu en région avec une forte présence dans les instances de la démocratie sanitaire régionale (CRSA et ses commissions) et un rôle prépondérant dans les organisations de la branche professionnelle (UNIFED, UNIFAF, DR CPNE...)”

Didier FAYE,
Délégué régional

Deuxième axe : la FEHAP, fédération d'employeurs

- Élection d'un membre de la Délégation au Conseil d'Administration de la CRESS,
- Participation aux côtés de l'UNIFED au salon de l'Économie Sociale et Solidaire,
- Négociation auprès de la Présidente de la Région d'une place au sein du CREFOP.

porté le troisième prix des trophées de l'innovation et a fait l'objet de plusieurs articles dans la presse locale et nationale.

Troisième axe : La FEHAP, Chef de file

Cette année encore, les adhérents ont été porteurs de projets innovants. Parmi les dix projets déposés dans le cadre de l'appel à innovations 2014 de la FEHAP, deux étaient nominés dont un primé. L'un déposé par la Fondation Arc en Ciel sur le maintien du lien familial et social pour des patients en état végétatif. Un défi relevé par la mise en place par le CRF Bretegnier de séjours à domicile. Le deuxième projet était déposé par l'Association Hospitalière de Franche-Comté pour améliorer la sécurité des soins par une méthode pédagogique, ludique, innovante et interactive : la chambre des erreurs. Ce projet a rem-

La délégation régionale a travaillé en région la déclinaison du projet stratégique national 2014-2020 dans chacun de ses 3 axes :

Premier axe : la FEHAP, Mouvement

Faire de la dimension éthique un champ de concertation et de levier d'action avec la participation le 27 mai 2014 à l'inauguration de l'Espace de Réflexion Éthique Bourgogne-Franche Comté. La FEHAP est signataire de la convention constitutive de cet espace et s'implique dans la préparation d'initiatives à intervenir en 2015.

★ CHIFFRES CLÉS :

61 établissements médico-sociaux, sanitaires et sociaux

24 associations gestionnaires

4133 lits et places

17 nouveaux établissements soit près de 700 lits supplémentaires en 5 ans

3700 professionnels



ILE-DE-FRANCE

★ CHIFFRES CLÉS :

717 établissements et services adhérents

292 organismes gestionnaires

26 membres au sein de la délégation régionale réunis 5 fois en 2014

1 délégué par département

9 référents thématiques : personnes âgées, ressources humaines...

2 chargées de mission

150 représentants au sein de 120 groupes de travail sociaux, médico-sociaux, sanitaires et petite enfance

3 présidences de Conférences de territoire (75, 78 et 95) avec au sein de chacune une représentation sanitaire et médico-sociale

3 représentants titulaires et 4 représentants suppléants à la Conférence régionale de la Santé et de l'Autonomie.

28 candidatures franciliennes, dont 2 primées, aux Trophées de l'Innovation

"Avec une organisation départementale renforcée et la consolidation de liens entre les adhérents, la FEHAP Ile-de-France a, cette année encore, montré son engagement actif au service de ses adhérents."

Christophe CATALA
Délégué régional

La FEHAP Ile-de-France a poursuivi une dynamique collective forte au service des valeurs de notre secteur

- Défense des intérêts des adhérents en participant au débat public,

et notamment par sa contribution en 2014 à la révision des volets hospitalier et ambulatoire du schéma régional d'organisation des soins,

- Animation de groupes de travail et création d'un groupe "Parcours de la personne âgée",
- Organisation de 4 journées thématiques,
- Mise en valeur de leurs projets et événements avec 3 brèves régionales dans chaque numéro de "Perspectives sanitaires et sociales" et 56 articles mis en ligne sur la page Ile-de-France du portail Internet de la FEHAP (consultée près de 6700 fois cette année).

- Participation à des salons régionaux et nationaux : tenue d'un stand à la journée "Speed dating de la mutualisation" du Reso77, au salon étudiant du Conseil régional, au salon Jeunes d'Avenir...,
- Visites hebdomadaires d'établissements et services adhérents

► La gouvernance associative francilienne mise à l'honneur

Lors d'un dîner "vie associative" en février 2014, la délégation régionale a engagé, dans la droite ligne du projet stratégique national, sa réflexion sur les enjeux liés à l'évolution de la gouvernance associative et amorcé son action concrète à l'attention des décideurs associatifs franciliens.

► Débat "Comment éviter les situations de rupture des personnes handicapées et leurs familles ?"

Animé par Antoine PERRIN, avec l'intervention de Pascal JACOB, ce temps de réflexion collective a porté sur la prise en charge la plus adaptée possible pour les personnes en situation de handicap et leurs proches, qui peuvent se retrouver sans solution à un moment ou un autre de leur parcours. Avec deux tables rondes portant sur "Anticipation, information et accompagnement" et "Pistes de solution existantes ou restant à inventer", cet événement a rassemblé une soixantaine de participants.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

“La délégation régionale Languedoc-Roussillon a été marquée cette année par une volonté certaine de répondre aux attentes de ses adhérents en matière de proximité. Dynamiser la région, en mobilisant ses adhérents, dans le but de travailler ensemble sur des thématiques phares et à forts enjeux, a été une des priorités des membres de la délégation pour cette année 2014.”

Philippe REMER,
Délégué régional

Mobilisation, fédération et proximité : la Délégation régionale, moteur de cette dynamique

La délégation s'est rendue dans de nombreux établissements et associations adhérents afin de

mesurer les principales attentes et problématiques de ses adhérents.

La vie de la délégation régionale a été principalement rythmée par :

- La participation de ses membres aux différentes rencontres et commissions organisées par les instances régionales et départementales,
- Ses journées d'informations régionales mobilisatrices et sources de satisfaction pour ses adhérents,
- Les formations FEHAP qui ont pu s'organiser en région afin de répondre aux attentes des adhérents ne pouvant pas toujours se déplacer sur Paris,
- Les rencontres régulières des groupes de travail.

Ces manifestations régionales ont été impulsées et mises en place dans le cadre des rencontres bimestrielles des membres de la Délégation régionale.

Les adhérents à l'honneur

La délégation régionale et ses adhérents ont été fortement sollicités lors de la journée régionale annuelle de l'ARS sur la Qualité et la Bienveillance. La FEHAP et deux adhérents ont pu présenter leur expérience. L'association pour personnes handicapées Hubert Pascal (Gard) était avec "Les Uns Différents", lauréate des trophées de l'innovation 2014 de la FEHAP. Ce groupe de musique, créé au sein de l'association, a pu donner un aperçu de son répertoire lors du Congrès FEHAP 2014 à Deauville.

► Le développement professionnel continu, sujet de la 1^{ère} Journée régionale de l'année

Avec plus de 30 adhérents présents, cette journée fut un succès comme le confirme le témoignage de Ludwine GUEISDAN - Mas d'ALESTI : *“Cette matinée fut très intéressante car elle nous a apporté un éclairage nouveau sur un sujet qui était très confus jusqu'à présent malgré des participations à des journées de formation. Le côté pragmatique avec des exemples concrets du terrain est à promouvoir”.*



► Un nouveau groupe de travail régional : “RH-retours d'expériences”

La délégation régionale a décidé en début d'année de mettre en place ce groupe de travail constitué d'adhérents directement impliqués dans la gestion des ressources humaines dans sa globalité.

Objectif : permettre l'échange de pratiques, le partage d'expériences sur des problématiques RH. Alimenter les réflexions de la Délégation régionale sur ces sujets ainsi que celles du Siège de la FEHAP.

★ CHIFFRES-CLÉS :

208 établissements et services

5 journées d'information régionales

9 réunions des groupes de travail FEHAP

3 formations FEHAP organisées en région



LIMOUSIN

► Le 30 octobre 2014, Philippe CALMETTE, Directeur général de l'ARS du Limousin, Pascal JACOB, Président de l'association Handidactique, les représentants des fédérations sanitaires et médico-sociales (FHF, FHP, FEHAP, FNEHAD, FEGAPEI), les représentants des ordres professionnels et le Collectif interassociatif sur la santé Limousin se sont engagés en faveur de l'accès aux soins des personnes en situation de handicap en Limousin par la signature de la charte Romain Jacob.

“La délégation FEHAP du Limousin a su, au fil des années, développer sa visibilité auprès des partenaires, des institutions telles que l'Agence Régionale de Santé et les Conseils généraux, mais également auprès des autres fédérations. Cette reconnaissance de la part des différents acteurs lui a permis, tout au long de l'année 2014, d'être consultée en matière de politique de santé, de démocratie sanitaire, de parcours de l'usager, conformément à la stratégie nationale de santé”.

Aurely
BOUGNOTEAU-DUSSARTRE,
Déléguée régionale

Fédérer les adhérents

Durant l'année 2014, la délégation FEHAP du Limousin a fédéré l'ensemble de ses établissements adhérents et impulsé une dynamique de travail en commun en se réunissant au sein de groupes RH, SSIAD, Autisme, handicap... En organisant des événements régionaux en lien avec les préoccupations du secteur, la délégation régionale a su mobiliser de nombreux acteurs. À titre d'exemple, le colloque régional sur le thème “Enjeux et défis de la coopération dans le secteur sanitaire et médico-social”, qui a eu lieu en décembre 2014 au Conseil général de la Haute-Vienne, a rassemblé environ quatre-vingts personnes, venues échanger et témoigner autour de ce sujet d'actualité.

Défendre le privé non lucratif

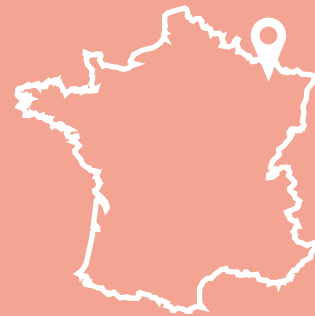
La FEHAP en Limousin est mobilisée au sein des différentes instances et commissions locales, ainsi que nationales. Elle est de ce fait, présente au sein de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie. La délégation souhaite poursuivre la dynamique impulsée sur son territoire, continuer à développer la représentativité du secteur, notamment à travers des coopérations fortes entre les établissements du secteur privé non lucratif.

★ CHIFFRES CLÉS :

84 établissements et services
4354 lits et places
2838 professionnels en ETP

► La table ronde proposée lors du colloque sur les coopérations organisé par la délégation en 2014, a réuni Philippe CALMETTE, directeur général de l'ARS Limousin, Jean-Luc FAUCHER, Directeur du Pôle personnes âgées/personnes handicapées du Conseil général de la Haute-Vienne, Alain BALLAY, vice-président du Conseil général de la Corrèze et Éric MORIVAL, Directeur général adjoint des services du Conseil général de la

Creuse. Elle démontre que la région Limousin mène une politique volontariste, partenariale et coordonnée pour améliorer la prise en charge globale et la fluidité des parcours. Leur présence témoigne de leur volonté de réduire la segmentation des secteurs par le développement d'organisations transversales associant l'ensemble des structures et des organisations du territoire.



“2014 a été l'année de l'évaluation et de l'adaptation du projet stratégique lorrain, dans un contexte de tension avec la révision de la Convention collective nationale 1951, la recommandation patronale, la mise en place du Projet régional de santé, des appels à projet et les difficultés rencontrées par certains de nos adhérents. Toutes ces situations nous montrent qu'il est plus que nécessaire de s'organiser autour d'une Délégation Régionale FEHAP Lorraine structurée.”

Patrick LSTIBUREK,
Délégué régional

La FEHAP au service de ses adhérents en 2014

- Animation de groupes de travail, temps d'information, d'échanges et de partage d'expériences entre adhérents.
- Trois commissions régionales sectorielles :

► Rencontres sur des problématiques RH / recrutement

Des rencontres sur les ressources humaines ont été organisées en partenariat avec Alma Performance RH (absentéisme, responsabilité sociétale des entreprises). D'autre part, **le groupe projet sur les problématiques de l'em-**

commission personnes âgées (4 réunions) - commission sanitaire (2 réunions) commission enfance-jeunesse et adultes handicapés (4 réunions) fonctionnent depuis 2011 avec une participation importante des adhérents.

- 2^{ème} matinale de l'Assemblée Régionale. Présentation de l'étude d'Alan VINOT, Docteur en sciences de gestion, Directeur des Etablissements de Moselle - Association Monsieur Vincent : Outil de "Mesure de la qualité de vie au travail en EHPAD" et perspectives pour le management.
- 4^{ème} journée d'étude régionale, intitulée "La qualité de vie au travail, une dynamique au service de la performance sociale et institutionnelle" - 98 participants -
- Animation de deux tables rondes, en présence de l'ARS Lorraine et

des Conseils Généraux, sur les thèmes :

“Quelle coordination pour une continuité du parcours de santé de la personne âgée ?”

“Quelle Coopération pour une stratégie et une gestion efficiente des organisations ?”

Formations en région Lorraine

6 sessions de formation se sont déroulées en 2014 :

- "Entretien professionnel" : 2 jours dans les locaux des PEP 57 à Metz - 15 participants,
- "Modalités d'application de l'avenant de restauration du socle conventionnel" : 3 sessions de 1 jour - 56 participants,
- "Le modèle Pathos, préparer et réaliser sa coupe" : 1 jour - 38 participants,
- "La fiscalité des associations et des fondations" : 1 jour - 13 participants

ploi et de recrutement, à l'origine de la création sur le portail Internet FEHAP d'une plateforme d'offres d'emploi à temps partagé, souhaite mener une réflexion face aux difficultés de recrutement rencontrées dans les EHPAD et aux problématiques de formation et de qualification.

★ CHIFFRES CLÉS :

237 établissements et services

97 associations

15234 lits et places

Répartition par secteur d'activités

51% : Personnes Agées

14,5% : Sanitaire

34,5% Handicap et Social

Nous ont rejoints en 2014 :

4 EHPAD/SSIAD

7 structures Handicap (ESAT, SESSD, CMPP...)

1 crèche

4% de taux de croissance en 2014 (12 adhésions)

✚ de **600** lits et places supplémentaires



► Travail sur des dossiers sensibles

L'année 2014 a été riche en actions en direction des parlementaires, sénateurs et députés, sur des projets de loi impactant les secteurs médico-social et sanitaire : PLFSS, taux de TVA dans la restauration, taxe sur le versement transport, loi de finances rectificatives, loi sur l'économie sociale et solidaire, loi d'adaptation de la société au vieillissement, plan de santé...

★ CHIFFRES CLÉS :

405 établissements et services

247 structures gestionnaires

45 collaborateurs formés en 2014

120 participants à la journée interrégionale sur la CCN 51

MIDI-PYRENEES

"Ma mission est d'écouter, conseiller et accompagner les adhérents"

Dr Gérard DE BATAILLE,
Délégué régional

Un Projet stratégique

L'Assemblée Générale régionale de Toulouse du 10 février 2014 a validé les six orientations stratégiques pour la FEHAP en Midi-Pyrénées :

- Consolider l'offre régionale,
- Viser une stratégie d'alliance avec le PNL,
- Organiser la mobilisation auprès des tutelles et des pouvoirs publics,
- Développer et formaliser la boîte à outils,
- Favoriser l'engagement actif des élus associatifs,
- Accroître la communication en amont avec les adhérents,

Des réunions thématiques

Les réunions thématiques permettent d'informer sur l'actualité des

différents secteurs et domaines ainsi que de partager des expériences. Ces réunions s'organisent avec le concours d'experts auxquels se joignent des adhérents qui présentent leurs expériences. La mise en œuvre de l'expérimentation PAERPA, le "parcours santé des aînés", dans les Hautes-Pyrénées a réuni les acteurs FEHAP du département au cours de trois réunions et 2015 permettra de poursuivre le suivi de cette démarche innovante et d'étudier avec l'ARS le développement de ce dispositif dans d'autres départements de la région.

La représentation et l'accompagnement des adhérents

Les adhérents de la FEHAP Midi Pyrénées participent directement ou sont représentés dans les différentes instances régionales des secteurs médico-social, social et sanitaire ainsi que dans de nombreux groupes de travail : CRSA, UNIFAF, UNIFED, CPNEFP, EREMIP, CDCPH ... À l'initiative de la FEHAP Midi-Pyrénées, des rencontres ponctuelles sont

réalisées avec les autorités de tarification (ARS, Conseils généraux)

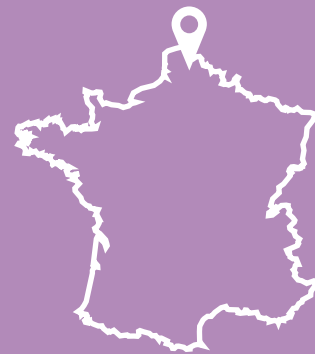
Par sa participation dans des Comités de pilotage, la FEHAP Midi-Pyrénées a permis à certains adhérents d'être accompagnés sur des dossiers tels que : la gestion prévisionnelle des métiers et des compétences ou encore la démarche d'évaluation sur l'hygiène dans les établissements médico-sociaux.

► 2014 - des initiatives à reconduire

Préfigurant la réforme territoriale, une réunion Inter-régionale a réuni à Carcassonne les adhérents SSR des 2 régions Midi-Pyrénées /Languedoc Roussillon sur le thème « -Management médical et Systèmes d'information ».

L'année 2014 a vu le lancement du Rendez-vous annuel régional de la « Vie Associative ». Les Présidents, Administrateurs et Directeurs se sont réunis début octobre sur le thème « L'Administrateur : Acteur du mouvement associatif ».

NORD- PAS-DE-CALAIS



La délégation régionale s'est attachée cette année à réunir les adhérents autour de thèmes transversaux comme les coopérations ou encore l'absentéisme au travail.

Les rendez-vous 2014

Comme les années précédentes, la délégation régionale du Nord-Pas-de-Calais a poursuivi ses rendez-vous : son assemblée régionale, mais également cinq délégations régionales, trois commissions RH, une formation régionale sur la restauration du socle conven-

tionnel et une réunion d'information des acteurs SSIAD de la région, une nouveauté en 2014.

"La FEHAP, Mouvement"

En 2014, à l'instar du projet stratégique 2014-2020 de la FEHAP, la région Nord-Pas-de-Calais s'est totalement emparée du premier axe de ce projet, "la FEHAP, Mouvement". La délégation a en effet souhaité réunir les adhérents autour de thèmes transversaux, aussi bien destinés au secteur sanitaire, social, que médico-social.

Enjeux RH

En novembre 2014, la Délégation régionale a proposé un colloque à ses adhérents sur le thème de l'absentéisme au tra-

vail. Cet événement est né d'une inquiétude des membres de la commission RH de la croissance sans cesse exponentielle du taux d'absentéisme dans leur établissement doublé d'une rencontre avec le Cabinet ALMA CG, qui présentait en 2014 son sixième Baromètre de l'Absentéisme. De cet état des lieux ont découlé plusieurs témoignages sur les différentes méthodes pour parer à ce qui ne peut s'apparenter à une fatalité.

► La mutualisation au service des adhérents

James FAUCOEUR, Directeur général adjoint de la Fondation Hopale à Berck-sur-Mer, fait également partie de la commission nationale CCN 51. À ce titre, la délégation régionale lui a demandé d'animer une journée d'information gratuite en septembre auprès des adhérents de la région, suite à la restauration du socle conventionnel. Une opération de mutualisation entre adhérents réussie !

► Témoignage de Cécile Gozé

"J'ai repris la direction de la Polyclinique de Grande-Synthe fin 2013. Il était nécessaire de conclure un nouveau dispositif dans un contexte de rupture de dialogue, y compris avec l'ARS et de cession d'autorisation. La FEHAP, par la voix du Dr RÉA, conseiller médical FEHAP et de son Directeur général, nous ont accompagné, facilitant ainsi la reprise du dialogue et des négociations. Sans cet accompagnement de la FEHAP, la situation ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui."

Bienvenue aux nouveaux adhérents NPDC 2014 :

Nord (59) :

- La MAS FCEs Le Havre de Galadriel (Loos)
- Pas-de-Calais (62)
- L'EHPAD APREVA RMS l'Orange Bleue (Méricourt)
- Le SESSD Peter Pan (Boulogne sur Mer)
- L'EHPAD les Eprioux (Fruges)
- La Résidence FCEs le Pain d'Alouette (Salau-mines)
- L'EHPAD LE VERGER (Oisy Le Verger)
- L'EHPAD Les Orchidées (Isebergues)
- L'EHPAD Notre Dame des Campagnes (Caffiers)

★ CHIFFRES CLÉS :

192 établissements et services

92 structures gestionnaires

Près de **14 000** lits et places

5 % de croissance en 2014, soit le plus fort taux de croissance avec la Franche-Comté et les Antilles par rapport à l'année 2013



BASSE-NORMANDIE

“En 2014, nous avons ajusté notre projet stratégique en relais du projet stratégique national avec pour volonté de poursuivre le lobbying auprès des élus, de renforcer la proximité avec les adhérents des trois départements, et de développer un soutien adapté aux petites associations”

Bruno PIGAUX,
Délégué régional

Continuité, mobilisation et action : les maîtres mots de l'année 2014

La dynamique de groupe qui règne au sein de la délégation, veille constamment à :

- Proposer, représenter, et défendre les intérêts des adhérents auprès des instances nationales et locales,
- Identifier les enjeux par secteur et apporter une réponse aux problématiques soulevées,
- Organiser des réunions de travail thématiques, des conférences et journées de réflexion et d'échanges,

- Favoriser la mutualisation des moyens et des pratiques entre établissements adhérents.

Retour sur le Congrès FEHAP à Deauville

C'est à Deauville que s'est déroulé les 26 et 27 novembre, le 39^{ème} Congrès de la FEHAP, sur le thème "Solidarité et efficacité : la double exigence du secteur privé non lucratif".

Monique RICOMES, directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Basse Normandie, nous a fait l'honneur de sa présence en participant à l'ouverture du Congrès. Isabelle AUBE,

chef de projet Culture santé a pu proposer, une exposition sur Le littoral Normand, ainsi que des courts métrages du cinéaste François Bontemps. C'est donc avec grand plaisir que les participants du Congrès ont pu découvrir des actions culturelles favorisant l'accès à la culture des personnes fréquentant les milieux de santé.

► Anticiper les regroupements au lieu de les subir...

C'est en décembre 2014 qu'ont eu lieu les petits déjeuners débats départementaux. L'objectif de ces temps d'échanges a été d'anticiper les regroupements au lieu de les subir. Chacun des participants a pu enrichir le débat en témoignant de son expérience des regroupements. Les projets en cours, ceux passés ou encore ceux à venir, les réussites, les échecs et les différents contextes de réalisation ont permis d'illustrer concrètement les pistes à suivre. Conscients de la nécessité d'anticiper les coopérations entre les

différentes offres et prestations de soins, de services et d'accompagnement, les participants ont émis le souhait de renouveler avant l'été prochain un approfondissement des thèmes que l'on peut résumer ainsi :

- Lobbying et lisibilité de la FEHAP en région,
- Groupement et mutualisation : une volonté de promotion et de dédramatisation,
- Soutien et partage de compétences en matière d'appel à projets.

★ CHIFFRES CLÉS :

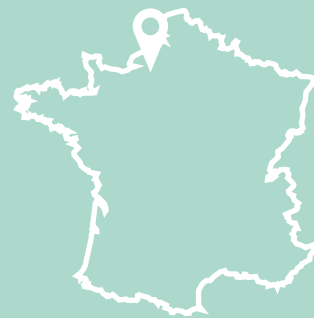
75 établissement et services

35 structures gestionnaires

4624 lits et places

6 nouveaux établissements adhérents

HAUTE-NORMANDIE



“Si notre survie passe par une bonne gestion organisationnelle et financière, elle passera par une plus grande mise en réseaux de nos compétences et expériences au sein des groupes de travail régionaux.”

Eric RECTENWALD,
Délégué régional

gion ont été particulièrement développées avec la constitution du collectif “Osons le réseau”.

Des missions en devenir

L'objectif est d'être un interlocuteur unique pour défendre les intérêts des adhérents auprès des institutions telles que l'ARS (l'Agence régionale de santé) et les CG (Conseils généraux). Il s'agit également de permettre aux présidents et administrateurs d'exercer pleinement leur mandat par une meilleure connaissance des enjeux autour de la solidarité.

Le militantisme

La mobilisation est d'autant plus nécessaire que l'avenir de notre secteur

associatif est conditionné par l'évolution des systèmes de gestion économique (État et Agence régionale de santé). Faute de militants prêts à s'engager de manière soutenue dans ces instances institutionnelles, une démarche de mutualisation entreprise en 2012 trouve peu à peu écho en région Haute Normandie auprès des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux du secteur privé non lucratif.

“Osons le réseau” : une mobilisation partagée du secteur privé non lucratif

Les relations avec les autres fédérations en ré-

► RéCoP SMS 27 : un nouveau souffle pour les personnes atteintes de troubles psychiques

Un tout nouveau réseau à la frontière des secteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux a ouvert ses portes en 2014. Il s'agit du Réseau de Coordination Psychiatrie Sociale et Médico-Sociale (RéCoP SMS 27). Il a pour objectifs de coordonner les parcours de santé des personnes en situation de handicap psychique, d'identifier les besoins non couverts et demander leur prise en compte par les

pouvoirs publics et enfin de contribuer à la déstigmatisation et à une meilleure connaissance du handicap psychique. Il agit en leur apportant une aide afin de les informer, les conseiller et les orienter dans la réalisation de leur projet, et agit également en faveur des aidants familiaux et des professionnels, institutionnels et libéraux en mettant en place des actions de sensibilisation et de formation et en organisant des concertations pluridisciplinaires autour de situations complexes.

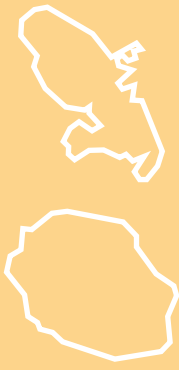
★ CHIFFRES CLÉS :

83 établissements et services

32 structures gestionnaires

83 établissements et services

5457 lits et places



► Charte Romain JACOB :

Grande première en France, ce document est un outil face aux difficultés d'accès aux soins des personnes handicapées. Les acteurs de la santé de La Réunion et les associations de familles et de personnes handicapées se sont engagés à travailler ensemble. Leur volonté s'est traduite par la signature de cette charte le 16 juin 2014. Les signataires souhaitent ainsi contribuer à l'amélioration, pour tous, de la qualité des soins et à l'égal accès de tous à la santé.

"L'année 2014 n'a pas vu faiblir le dynamisme de la délégation avec un engagement fort pour le recrutement de jeunes en emplois d'avenir dont une partie sera intégrée aux effectifs permanents des structures. Nous nous sommes investis dans le projet PLEXUS, porté par l'ARS OI et retenu dans le cadre du projet national Territoires de soins numériques. Nous avons participé à la rédaction de la première Charte Romain Jacob pour l'accès à la santé des personnes handicapées. Enfin, à Mayotte, l'ARS OI a conforté les activités des associations présentes."

Christian BONNEAU,
Délégué régional

La Délégation au service de ses adhérents

- Défense des valeurs du Privé Non Lucratif avec l'écriture de la Charte Romain Jacob pour l'accès à la santé des personnes handi-

capées, la participation à la création de l'Institut Régional de Management en Santé Océan-Indien (IRMS OI), la rencontre des élus de l'île et notre présence à la Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie.

- Accompagnement technique sur les Emplois d'Avenir avec la signature d'une convention de partenariat avec le Département, la rationalisation des achats avec SARA Réunion (Structure Associative de Rationalisation des Achats) et la réalisation d'un état des lieux des besoins en médecins psychiatres.
- Organisation de journées de formation et d'information sur l'Hospitalisation A Domicile en établissement pour personnes handicapées, le compte pénibilité, les procédures devant les juridictions

de la sécurité sociale. En tout ce sont 11 formations en région.

La Délégation auprès de ses adhérents

- Accompagnement sur des dossiers spécifiques tels que la création artistique en établissement, sa reconnaissance et sa diffusion sur l'ensemble du territoire et l'aide à la promotion de leurs projets innovants.
- Visites d'établissement et services adhérents.

La Délégation et son Projet Stratégique Régional

Un bilan du Projet Stratégique Régional de la FEHAP OI a été fait en 2013. Avec un taux de réalisation de plus de 60%, il sera actualisé en 2015 prenant en compte les orientations nationales du Projet Stratégique de la FEHAP.

★ CHIFFRES CLÉS :

- 29 associations gestionnaires
- 10 500 personnes accompagnées
- 4 000 salariés Temps Plein (ETP)

► Face aux enjeux de l'emploi à La Réunion, avec près de 60% de chômage chez les moins de 25 ans en 2013, la FEHAP OI s'est engagée sur le dispositif Emplois d'Avenir avec plus de 170 contrats pour le secteur en 2013-2014. Cet engagement de la FEHAP OI pour l'insertion et la qualification des Réunionnais se retrouve dans sa participation à la création

de l'IRMS OI sous une forme associative qui permettra aux professionnels d'avoir accès à une école des cadres sur place, aidant à la promotion professionnelle. L'IRMS OI, unique en France, de par sa composition (Région, ARS, Université, IAE, CHU, FHF, FHP et FEHAP), propose aux managers des secteurs privés et publics un socle de formation conjoint.

PAYS DE LA LOIRE



L'année 2014 aura une fois encore été une année particulièrement contrainte pour les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Dans ce contexte, la FEHAP Pays de la Loire s'efforce d'exercer au mieux ses missions : représenter, défendre, informer et fédérer ses adhérents.

Représenter et défendre des intérêts des adhérents

Partenaire reconnue et incontestée, la FEHAP Pays de la Loire participe activement à l'ensemble des réunions et groupes

► Lancement d'une dynamique régionale pour le SSR

La FEHAP Pays de la Loire a lancé une dynamique autour du financement à l'activité en SSR. Consciente que les établissements ne sont pas complètement prêts pour la tarification à l'activité et qu'ils n'ont pas forcément assimilé tous les outils autour de ce financement, elle leur propose d'organiser des réunions d'échanges pour les amener progressivement à un degré de maturité suffisant.

de travail mis en place par l'ARS. Force de proposition, la FEHAP PDL a sollicité par exemple la mise en place d'un groupe régional sur les Unités de soins de longue durée (USLD) et s'est par ailleurs fortement impliquée dans de nombreux dossiers régionaux parmi lesquels, la Mission Ressources Humaines (MIRH) et la Mission d'Appui Régional au Secteur médico-social (la MARS).

L'année 2014 aura également été marquée par l'investissement de la FEHAP au sein du groupement de coopération sanitaire sur la e-santé.

Fédérer, informer et former

Plusieurs formations ont été organisées en 2014 : deux sessions sur l'aménagement du temps de

travail, deux sessions sur la paie dans la CCN 51, une journée de formation interrégionale sur la restauration du socle conventionnel. Autre moment fort d'échanges avec et entre les adhérents : l'assemblée régionale. En 2014, cette assemblée était en partie consacrée à l'actualité réglementaire et législative en droit social (loi sur la sécurisation de l'emploi, contrat de génération, réforme de la formation professionnelle). Enfin, des positions communes ont été adoptées avec les autres fédérations (fédération Hospitalière de France, fédération de l'Hospitalisation privée) notamment sur le dossier concernant la revue annuelle de contrats des CPOM.

► La FEHAP Pays de la Loire à l'initiative de SARA Grand-Ouest

Dans un contexte de recherche d'économies sur les achats et de structuration de la fonction achats notamment par la mutualisation, la FEHAP Pays de Loire a proposé à la FEHAP Bretagne et Basse-Normandie de créer une SARA Grand-Ouest. Après échanges et accord entre les trois régions, les statuts de SARA Grand-Ouest ont été déposés à la Préfecture de Nantes le 15 décembre dernier.

★ CHIFFRES CLÉS :

314 établissements et services

134 organismes gestionnaires

14 adhésions

27% d'évolution des adhésions entre 2005 et 2013



PICARDIE

“L'année 2014 a été marquée par une mobilisation forte de nos adhérents en région et au niveau national, avec une volonté de se regrouper pour unir nos forces et être initiateur de richesse au quotidien”

Jean-Luc HAMIACHE,
Délégué régional

★ CHIFFRES CLÉS :

5,4% de croissance annuelle moyenne sur les 5 dernières années

17 membres de délégation : 6 de plus que les années précédentes

73 établissements et services

41 organismes gestionnaires

34 adhérents FEHAP dans les instances de démocratie et au minimum un représentant par groupe de travail au sein des instances de concertation

10 membres en commissions nationales

12 réunions d'information par secteur ou par thématique

Défense des intérêts des adhérents

La FEHAP Picardie a développé les relations avec les autorités de tarification, à travers une douzaine de réunions avec l'ARS, et les conseils généraux.

La FEHAP Picardie réunit tous les trimestres des

groupes de travail, permettant de mutualiser les activités, les ressources des adhérents et développer des filières de soins.

Notamment, en 2014, son "club" Ressources humaines s'est réuni 4 fois sur l'année,

- la commission sanitaire 3 fois et plusieurs temps d'échange avec le groupe qualité et domicile ont eu lieu.

La FEHAP Picardie s'attache à suivre l'activité de ses adhérents, lors de leurs événements. La FEHAP Picardie a organisé deux assemblées régionales réunissant une trentaine d'adhérents. C'est également en 2014, la création d'une

newsletter régionale, qui a pour vocation de regrouper l'information sur un même support.

Enfin, la FEHAP Picardie rencontre régulièrement 6 autres fédérations privées non lucratives, acteurs du champ sanitaire, social et médico-social et la branche emploi/formation. Dans le cadre du renouvellement des membres dans les instances de démocratie sanitaire, la FEHAP Picardie compte 7 représentants en CRSA, et 27 représentants FEHAP dans les cinq conférences de territoire.

► Le domicile, au cœur des préoccupations en 2014

Avec des professionnels du parcours de la personne âgée et de la personne en situation de handicap, de l'hôpital au domicile, en passant par les différents services à domicile existant, une journée réunissant 100 personnes s'est organisée permettant de mettre en avant les initiatives des uns et des autres pour mieux répondre aux besoins de ces publics.

► La seconde édition des assises régionales de l'APF et de la FEHAP Picardie

Sur le thème de l'accès aux soins des personnes en situation de handicap et du vieillissement de la population, ces assises ont été organisées au cinéma Gaumont le 12 juin 2014 afin d'échanger sur la coordination des acteurs du champ sanitaire, social et médico-social. Au cœur de la transversalité, cette journée ouverte à tous, réunissant plus de 150 participants, a été très enrichissante.

POITOU-CHARENTES



“Comptant 67 adhérents, la région Poitou-Charentes a un fort potentiel de développement. La délégation a posé les bases d'une nouvelle organisation et construit peu à peu ses axes de travail à venir pour 2015”.

Christian BATUT,
Délégué régional

À l'écoute des adhérents

Cette année 2014 a permis de rencontrer, individuellement, l'ensemble des adhérents de la FEHAP en Poitou-Charentes, et de ce fait, d'entendre leurs attentes et problématiques quotidiennes. Ces échanges précieux vont permettre

► La FEHAP a participé au salon national de l'ESS, qui s'est tenu à Niort les 17 et 18 octobre 2014. La région Poitou-Charentes a fait de l'Économie sociale et solidaire un axe majeur pour le développement de l'emploi. Deuxième région de France dans le domaine, elle développe depuis 2004 cette économie alternative où l'emploi est durable et non délocalisable.

à la délégation régionale de développer son offre de services.

Rencontres 2014

La réussite de la journée organisée sur le thème de l'éthique à Angoulême en 2014 montre à quel point les acteurs du secteur privé non lucratif sont en attente d'échanges autour de leurs pratiques. En 2015, de nombreuses autres rencontres seront proposées aux professionnels, mais également aux administrateurs qui ont une place déterminante dans nos structures.

La FEHAP au cœur de l'économie sociale et solidaire

Ancrer la FEHAP dans le secteur de l'économie

► La délégation départementale de la FEHAP Charente a organisé une rencontre-débat sur le thème “Management de l'éthique et éthique du management dans le secteur privé non lucratif” le 18 novembre 2014 à Angoulême. Ce premier rendez-vous a réuni plus d'une trentaine de professionnels. Directeurs, cadres de direction, médecins, cadres de santé, psychologues, référents éthiques ont échangé sur leurs pratiques, questionnements et attentes en matière d'éthique et de management.

sociale et solidaire, et développer ses partenariats régionaux font partie des axes impulsés en 2014 par la délégation qui se poursuivront en 2015. La participation de la FEHAP au salon de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) organisé à Niort en 2014 démontre son souhait de renforcer son ancrage local, sa volonté de développer et d'entretenir une dynamique de partenariats locaux.

★ CHIFFRES CLÉS :

67 établissements et services

4720 lits et places

2487 professionnels

37 directeurs de structures sanitaires, sociales et médico-sociales interviewés par la chargée de mission pour échanger sur leurs attentes, difficultés et projets en cours afin d'organiser en 2015 des groupes de travail répondant aux besoins des adhérents.



► La FEHAP PACA-Corse a été à l'initiative d'une stratégie de rapprochement des acteurs du privé non lucratif dans du renouvellement de la CRSA. Une action importante a été menée afin que le secteur soit fortement représenté dans ces instances et unifié dans ses prises de position. Aujourd'hui, une structure de concertation a été mise en place avec l'ensemble des acteurs privés non lucratifs, ce qui permet de mieux soutenir les projets des adhérents et de faire émerger des démarches communes au-delà de ces lieux institutionnels.

★ CHIFFRES CLÉS :

224 structures adhérentes

151 organismes gestionnaires

10 réunions départementales

2 assemblées régionales

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR & CORSE

"Mobilisation collective et responsabilité individuelle sont les guides de notre action régionale, relayant en cela le projet stratégique de la FEHAP"

Jean-Luc DALMAS,
Délégué régional

Deux temps forts cette année

- Une première assemblée régionale (Avignon, avril 2014) a été marquée par une volonté de mettre en avant le secteur privé non lucratif comme faisant partie de l'économie sociale et solidaire,
- Le thème central de la seconde assemblée régionale (La Roque d'Anthéron, septembre 2014) a été la collaboration entre les acteurs privés non lucratifs, aussi bien au niveau des fédérations que des établissements. Plusieurs exemples ont illustré cette nécessité de travailler ensemble dans un intérêt commun.

Des formations au plus près des adhérents...

La volonté était forte cette année de mettre en

place des formations en région, plus proches des adhérents. Ainsi, quatre formations ont été mises en place en 2014 et plus de 80 adhérents ont été formés.

Groupe de travail ressources humaines

Afin de répondre aux besoins des adhérents, le groupe de travail ressources humaines s'est réuni deux fois, regroupant plus de 50 adhérents autour de thématiques essentielles telles que la réforme de la formation, les accidents du travail et la prévention.

Évènements nationaux en région

La FEHAP PACA-Corse a également su se mobiliser dans le cadre d'évènements nationaux organisés à Marseille avec une présence à l'Université nationale des inter-nes en novembre ainsi qu'à Hôpital Expo Méditerranée en décembre avec des stands et des interventions qui ont su mettre en valeur les initiatives nationales et régionales de la fédération.

Communication et innovation

Les adhérents PACA-

Corse ont participé activement à l'appel à innovation de la FEHAP : 6 dossiers remontés et 1 adhérent nominé. De plus, les adhérents ont été mis en valeur dans les différents numéros de Perspectives Sanitaires et Sociales, la revue de la FEHAP. L'ensemble des actions de la délégation régionale est à retrouver sur le site et via la newsletter envoyée régulièrement à l'ensemble des adhérents régionaux.

► Bienvenue aux nouveaux adhérents 2014 !

- Accueil Thérapeutique de Jour Alzheimer Les Libellules (Fréjus),
- Crèche A Sumente (Santa Maria Di Lota)
- CHRS, CADA et ESAT Saint-Jean géré par l'Hospitalité pour les Femmes (Marseille).



“En 2014 la délégation régionale a eu à cœur d'approfondir l'appui et les services habituellement rendus aux adhérents avec le lancement d'une véritable dynamique régionale sur la vie associative et un investissement plus fort pour faire (re)connaître le notre secteur privé non lucratif auprès des parlementaires.”

Dominique MONTEGU
Déléguée régionale

Des temps forts pour échanger, s'informer et se former

Le groupe de responsables ressources humaines s'est réuni trois

fois en 2014. Deux thèmes ont été approfondis avec des intervenants extérieurs : la loi sur la formation professionnelle et la qualité de vie au travail. Une journée consacrée à la qualité a par ailleurs été proposée aux adhérents. Pour la 3^{ème} année consécutive, une journée d'étude sur un thème transversal a été proposée aux adhérents : “La bienveillance, entre normes et valeurs associatives”. Par ailleurs, deux formations ont été organisées dans la région : “Analyse financière à l'intention des dirigeants et des comptables” le 25 mars 2014 et “Modalités d'application

de l'avenant restaurant le socle conventionnel” le 25 septembre 2014.

Un ancrage dans l'économie sociale et solidaire

La FEHAP Rhône-Alpes était aux côtés des autres acteurs du secteur de l'économie sociale et solidaire au Forum de l'Emploi Solidaire qui s'est déroulé à l'Hôtel de Région Lyon le 15 novembre 2014. Ce fut une journée placée sous le signe du recrutement et du succès, avec pas moins de 2220 visiteurs.

► Des temps ressourçant autour de la vie associative

30 personnes étaient présentes le 28 mai à la première journée régionale des présidents et administrateurs. L'objectif était de favoriser les échanges entre nos présidents en région autour de questionnements communs, pour impulser une véritable dynamique de la vie associative en Rhône-Alpes. Un pari réussi puisque le collège des administrateurs s'est réuni pour la première fois le 21 novembre pour définir ses modalités de fonctionnement et échanger autour du projet de loi sur l'économie sociale et solidaire.

► Des contacts renforcés avec les parlementaires

La FEHAP Rhône-Alpes a intensifié les contacts avec les parlementaires dans une action de relais au plan régional des amendements portés par la fédération nationale sur les nombreux textes impactant les adhérents. En 2014, la délégation régionale a rencontré le député Olivier VERAN au Groupement Hospitalier Mutualiste de Grenoble et le député Jean-Louis TOURAINE qui ont montré une écoute et un soutien particuliers pour les sujets évoqués.

★ CHIFFRES CLÉS :

320 établissements et services dont
256 médico-sociaux et **64** sanitaires

23 nouveaux adhérents cette année

28 instances et groupes de travail régionaux dans lesquels la FEHAP est représentée

114 adhérents investis dans la représentation de la fédération

10 rencontres avec l'ARS en réunions de concertation et bilatérales.

Imprimeur :
Imprimerie Trollé
Chemin de la Houssoye
62870 Buire-le-Sec



Dans le cadre de notre démarche RSE ce rapport est imprimé sur du papier recyclé.

Conception graphique et réalisation : ATUVU Communication.

